

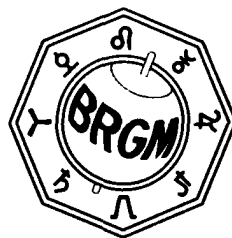
**BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES**  
74, rue de la Fédération – 75 – Paris 15<sup>e</sup> Tél 783-94-00  
**DIRECTION DU SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL**  
Boîte postale 818 45 – Orléans-La Source Tél. 87-06-60 à 64

**DONNÉES GÉOLOGIQUES ET HYDROGÉOLOGIQUES**  
acquises à la date du 31-12-67  
sur le territoire de la feuille topographique au 1/50 000  
POIX (n° 61) – NEUFCHATEL (n° 60)  
(Somme)

par

**D. D'ARCY et J.C. ROUX**

avec la collaboration de **J.P. FROMAGER**



**Service géologique régional Normandie-Picardie**  
12, rue Lescouvé - 80-Amiens  
Tél. 91-73-87

**69 SGL 231 PNO**

Amiens, mai 1969

R E S U M E

-:-:-:-:-

Ce rapport fait état des connaissances acquises au 31.12.1967 sur la feuille topographique au 1/50 000 - POIX 61, à laquelle est rattachée la plus grande partie des huitièmes 4 et 6 de la feuille au 1/50 000 NEUFCHATEL 60. Il s'inscrit dans le cadre de l'inventaire des ressources hydrauliques entrepris par les services géologiques régionaux du B.R.G.M., et fait partie du programme 1967, approuvé par le Comité Technique de l'Eau Picardie.

Le financement de l'opération a été assuré par le département de la Somme sur la subvention 1967 accordée au B.R.G.M.

- La feuille de POIX-NEUFCHATEL se trouve à la limite des départements de la Somme, de l'Oise et de la Seine-Maritime : elle comprend le bassin de la rivière des Evoissons, affluent de rive gauche de la Selle, et une partie du cours de la Bresle, depuis ses sources.

C'est une région essentiellement rurale, qui ne comporte que deux villes de moyenne importance : POIX et AUMAËLE (1), et très peu d'industrie. On y pratique la petite culture et l'élevage ; sa population reste faible.

- Les couches géologiques remontent du NE au SW en direction de la boutonnière du Bray. La surface topographique est très morcelée et découpée en nombreux petits bassins affluents par rapport aux deux rivières qui la traversent du S au N : la Bresle et la Selle. La rivière des Evoissons, qui coule de l'W à l'E, débite environ 2,5 m<sup>3</sup> à sa confluence avec la Selle.

Les vallées sèches au profil accusé sont nombreuses.

- Le climat est marqué par la dominance des vents humides de SW avec un maximum pluviométrique en décembre-janvier, et thermométrique en juillet.

Le module pluviométrique annuel est de 670 mm, et la température moyenne de 10°3.

- La nappe de la craie est la seule exploitée : elle s'écoule au régime libre, vers les vallées sèches ou humides, qui la drainent fortement.

Les forts débits semblent ne pouvoir être obtenus qu'au fond des grandes vallées.

---

(1) - Seine-Maritime -

- L'exploitation annuelle de la nappe est faible : 1 050 000 m<sup>3</sup> à usage domestique, et 1 250 000 m<sup>3</sup> à usage industriel et agricole, ce qui, rapporté à une surface de 650 km<sup>2</sup>, représente une lame d'eau de 3,5 mm.

+ Au point de vue chimique, les eaux, de résistivité élevée (2 400 ohm/cm) sont dures (27°), et du type bicarbonaté-calcaïque.

\*

\*       \*



4 - <u>HYDROLOGIE DE SURFACE</u>	25
41 - Description du réseau hydrographique	25
41.1 - Rivières principales	25
41.2 - Affluents	25
42 - Régime et débit des cours d'eau	27
5 - <u>HYDROGEOLOGIE</u>	29
51 - Diverses nappes atteintes par sondage	29
52 - Nappe de la craie	29
52.1 - Réservoir	29
52.2 - Surface piézométrique	30
52.3 - Sources	31
52.4 - Fluctuation piézométrique	31
52.5 - Caractéristiques techniques des principaux ouvrages	31
525.1 - Profondeur des ouvrages	31
525.2 - Débit spécifique	35
525.3 - Essai de débit	37
52.6 - Exploitation de la nappe	37
526.1 - Utilisation domestique	37
526.2 - Utilisation industrielle	38
526.3 - Utilisation agricole	38
526.4 - Consommation globale	39
52.7 - Hydrochimie	40
53 - Nappe perchée	40
CONCLUSION	42

\*

\*       \*





- A N N E X E S -  
-:-:-:-:-:-:-

Annexe 1 - Liste des communes		43
2 - Résultats géologiques		52
3 - Résultats hydrogéologiques		55
4 - Ouvrages pouvant être utilisés comme piézomètres ou pouvant faire l'objet d'un essai de débit	} POIX	60
5 - Ouvrages pouvant être utilisés comme piézomètres ou pouvant faire l'objet d'un essai de débit	} NEUFCHATEL	71
6 - Caractéristiques physico-chimiques des eaux		75

\*

\*            \*

## INTRODUCTION

### ET AVANT-PROPOS DESTINE AUX UTILISATEURS

---

La présente étude fait état des connaissances acquises au 31.12.1967, sur les feuilles topographiques de POIX - 61 et NEUFCHATEL -60 - pour la part de celle-ci située en Picardie - dans le cadre de l'inventaire des ressources hydrauliques de la France, entrepris par le B.R.G.M.

Ce travail fait suite dans le programme d'étude de feuille au 1/50 000, entrepris depuis 1962 par le Service géologique régional de Picardie, aux ouvrages, antérieurement publiés, dont la liste est ci-dessous reproduite.

AMIENS - 46	- J.C. ROUX et R. PLAT - DSGR 62.A.15 - Novembre 1962
ALBERT - 47	- J.C. ROUX, Ph. de la QUERIERE et G. BERGER - DSGR 64.A.36 - Juin 1964
ST-QUENTIN - 65	- J.C. ROUX, R. BELKESSA et D. BELPAUME - DSGR 65.A.43 - Août 1965
DOULLENS - 34	- D. d'ARCY, J.C. ROUX et D. BELPAUME - DSGR 66.A.11 - Mai 1966
BAPAUME - 35	- G. DASSONVILLE, J.C. ROUX, B. FONTENIER et F. ROSSIGNOL - DSGR 66.A.17 - Avril 1966
CHAUNY - 82	- J.C. ROUX et M. TIRAT - DSGR 66.A.12 - Août 1966
LA FERRE - 83	- Ph. de la QUERIERE et J.C. ROUX - DSGR 66.A.56 - Juin 1967
HAM-64	- J.C. ROUX, M. TIRAT et G. MAS - DSGR 67.A.28 - Avril 1967
PERONNE - 48	- J.C. ROUX, M. TIRAT et R. BELKESSA - DSGR 67.A.65 - Août 1967
CREIL -127	- D. BELPAUME et M. TIRAT - 68.SGL.99 - PNO
LAON - 84	- M. TIRAT et D. d'ARCY (en cours de publication)
ROYE - 63	- Ph. de la QUERIERE, J.C.ROUX et J.P. FROMAGER - 68.SGL.146 - PNO
HALLENCOURT - 45	- D. d'ARCY et J.C. ROUX 69.SGL.230 - PNO
BEAUVAIS - 102	- R. BELKESSA et M. TIRAT 69.SGL.233 - PNO

Ce travail fait partie du programme de recherches hydrogéologiques financé par le département de la Somme.

Les études et relevés de terrain, ont été effectués du 15 février au 15 avril 1967, et la synthèse a été réalisée à partir de l'inventaire systématique des points d'eau, des forages et sondages instruits par le Service géologique régional Picardie, au titre du Code Minier, et de la documentation provenant :

- du Service central du Code minier du B.R.G.M. ;
- de la Direction départementale de l'agriculture de la Somme ;
- de la Direction départementale de l'agriculture de l'Oise ;
- des Directions départementales de l'équipement des 2 départements ;
- des ingénieurs-conseils ;
- des entreprises de forages et sondages ;
- des communes, syndicats et sociétés concernés par l'étude.

Il a été établi 279 dossiers sur la feuille de POIX, et 113 sur celle de NEUFCHATEL, soit un total de 392 dossiers, comportant les principales caractéristiques des points d'eau ou sondages visités ou connus par la documentation : coupe géologique, coupe technique, profondeur totale et profondeur du plan d'eau, débit aux essais, débit d'utilisation, analyse chimique de l'eau.

- Par huitième de feuille la répartition en est la suivante :

<u>NEUFCHATEL</u>	}	<u>60 - 4</u>	<u>60 - 7</u>	<u>60 - 8</u>		
		32	3	78	113 dossiers	
<u>POIX</u>	}	<u>61 - 1</u>	<u>61 - 2</u>	<u>61 - 3</u>	<u>61 - 4</u>	
		47	22	28	24	121 dossiers
		<u>61 - 5</u>	<u>61 - 6</u>	<u>61 - 7</u>	<u>61 - 8</u>	
		48	37	38	35	158 dossiers
					<u>392</u>	

- L'emplacement de chaque ouvrage est reporté sur un atlas au 1/25 000.

Ces documents peuvent être consultés, dans la limite de leur non-confidentialité, soit au S.C.C.M. du B.R.G.M., 74, rue de la Fédération - PARIS (15e), soit au S.G.R. Picardie-Normandie, 12, rue Lescouvé - 80 - AMIENS. Mais le lecteur trouvera en annexe de ce rapport, sous forme de tableaux, les caractéristiques résumées des principaux ouvrages.

Ce travail a pour but :

- de situer la feuille dans son contexte régional et géologique ;
- de mettre en évidence :
  - la surface piézométrique et la puissance des nappes aquifères ;
  - le sens d'écoulement des eaux souterraines ;
- de préciser les caractéristiques hydrauliques des nappes ;
- de chiffrer les prélèvements effectués sur les nappes ;
- d'indiquer les ouvrages susceptibles d'être équipés comme piézomètres ou pouvant faire l'objet d'essais de débit complémentaires.

On trouvera en figure 1, le découpage de la couverture topographique au 1/50 000, mentionnant les feuilles achevées, en cours d'étude, et en prévision.

Ce travail de synthèse ayant été réalisé à partir d'observations ponctuelles, nous demandons aux utilisateurs possédant des renseignements susceptibles de modifier le détail des cartes ou de compléter notre documentation, de bien vouloir nous les signaler.

Nous les remercions vivement à l'avance.

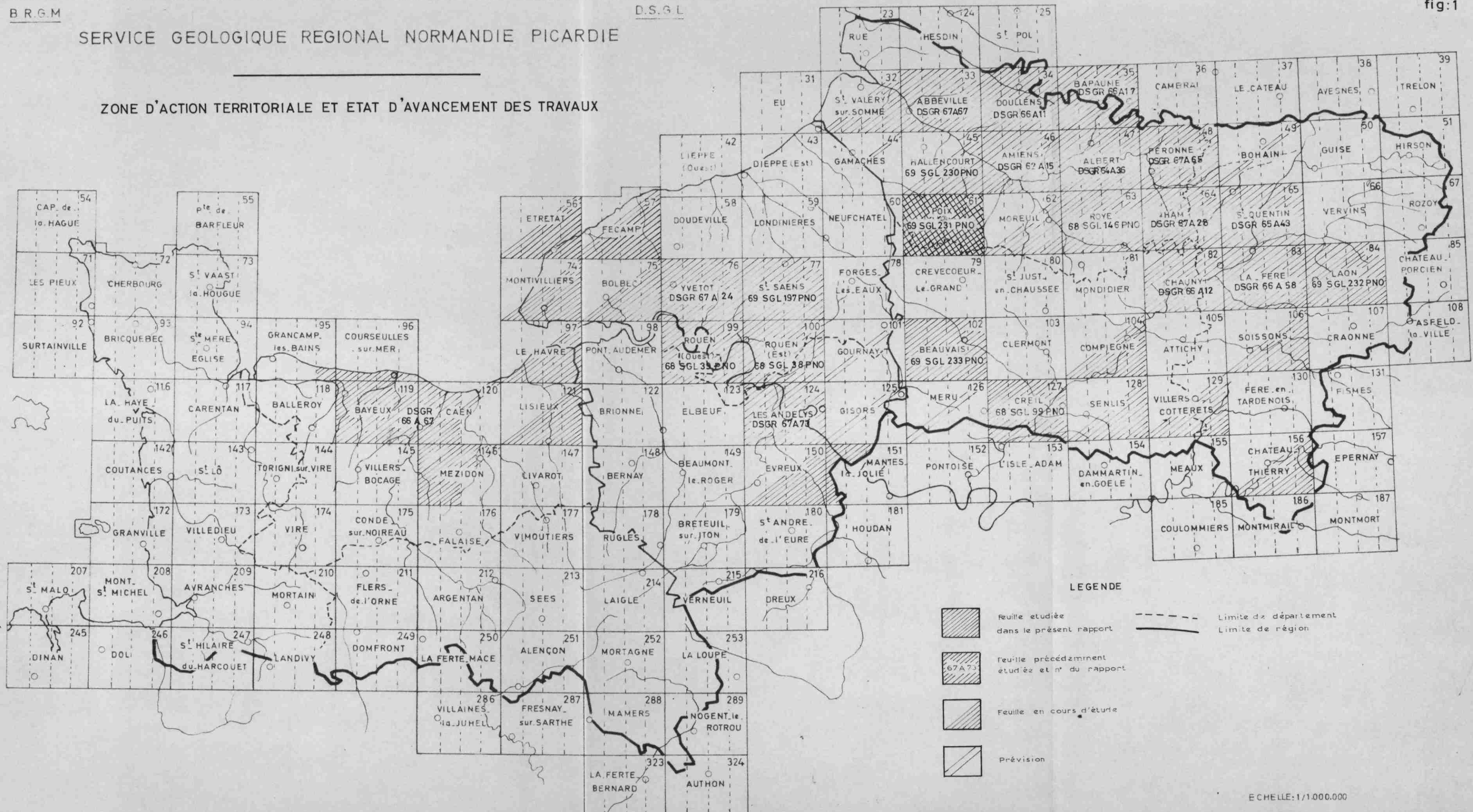
\*

\*


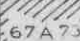




\*

# SERVICE GEOLOGIQUE REGIONAL NORMANDIE PICARDIE

## ZONE D'ACTION TERRITORIALE ET ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX



### LEGENDE

-  Feuille étudiée dans le présent rapport
-  Feuille précédemment étudiée et n° du rapport
-  Feuille en cours d'étude
-  Prévision
-  Limite de département
-  Limite de région

DONNEES GEOLOGIQUES ET HYDROGEOLOGIQUES  
ACQUISES A LA DATE DU 31.12.1967  
SUR LE TERRITOIRE DE LA FEUILLE TOPOGRAPHIQUE AU 1/50 000

POIX 61 - NEUFCHATEL 60

---

1 - G E N E R A L I T E S -

11 - REGIONS NATURELLES ET MORPHOLOGIE (fig. 2)

La feuille de POIX, à laquelle est associé jusqu'à la limite départementale, le petit secteur de la feuille de NEUFCHATEL qui lui est contigu, couvre pour une faible part, l'extrême sud du Vimeu, et se rattache pour le reste de son territoire au Plateau picard - Encore faut-il noter qu'il existe à la base de la feuille, et à cheval sur trois départements : Somme, Oise et Seine-Maritime (dont le dernier est hors de Picardie) - une zone mince constituant en réalité la bordure du Bray, en plein pays normand.

Ce qui représente un secteur, à peine excentré par rapport à un triangle dont les sommets seraient à AMIENS au NE, BEAUVAIS au S et NEUFCHATEL-en-BRAY à l'W.

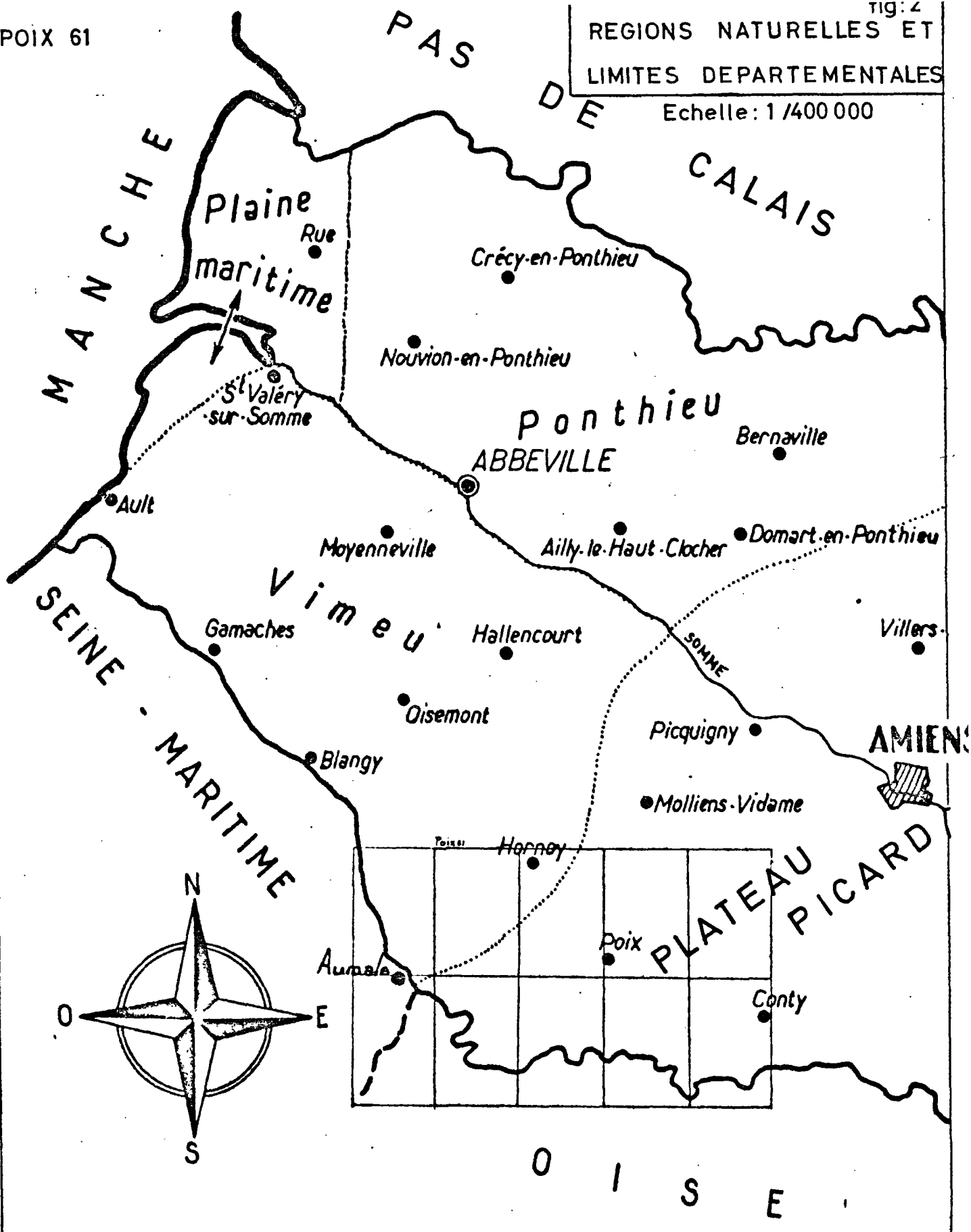
- Il s'agit là d'un plateau en pente douce, prolongeant le glacis de rive gauche de la Somme, cité dans le rapport d'HALLENCOURT 45, mais encore plus profondément entaillé par les rivières ou les vallées sèches : ainsi existe-t-il une différence d'altitude permanente d'environ 80 m entre la ligne de crête et le fond du thalweg de la rivière des Evoissons, et tout autant dans la vallée de la Bresle.

- On parle, dans un tel cas, de plateau "disséqué", vocable qui exprime cet intense morcellement par les rivières, dont l'action de creusement est par ailleurs, fortement asymétrique : ainsi en résulte-t-il souvent un profil spécial, dont un versant ameubli et en pente douce porte les cultures, et l'autre, bien plus abrupt et raviné, reste nu.

Il faut en effet, voir à cet état de choses une autre raison que celle toujours invoquée, de l'exposition plus particulière d'un versant aux intempéries, car l'orientation plus ou moins conforme du thalweg aux vents dominants, n'entre pas toujours en ligne de compte.

REGIONS NATURELLES ET  
LIMITES DEPARTEMENTALES

Echelle: 1 / 400 000



La pente générale est de 2,5 à 5 ‰ ; de + 110 au N de la feuille, l'altitude passe à + 220, à la gare d'ABANCOURT - ce qui semble bien être - dominant la Bresle - le point culminant de la Picardie vers le Sud.

L'altitude générale moyenne du plateau est d'environ 170 m : il s'agit donc d'une région haute, qui doit son relief et son sol à l'influence d'un soulèvement de la craie.

- Quoiqu'en surface, les mouvements généraux du sol, soient estompés par rapport à ce que l'on peut soupçonner, plus en profondeur, on avait toujours cru à la présence d'un axe anticlinal, au S immédiat de la feuille de Poix. [On le faisait même se poursuivre sous la rive Nord de la Bresle, d'une façon qui s'est, depuis, révélée inexacte]. Car de nombreux core-drills pétroliers ont été effectués dans la région, et ont précisé l'existence de cet axe dont un diverticule fortement marqué vers le NW, pénètre à l'intérieur de la feuille de POIX, en suivant une ligne passant par BELLEUSE et CONTRE.

Ce fait est nettement indiqué sur la carte en isobathes du toit des dièves qui se trouve accompagner dans la mesure des données recueillies, toutes les publications du S.G.R. Picardie.

Hormis ce bombement au SE de la feuille, dont la présence a des répercussions assez étonnantes sur la configuration de la nappe de la craie en ce lieu, (voir cartes en isopièzes), le glacis superficiel semble assez exactement indiqué au Crétacé jusqu'à ce qu'au NE, il se résolve en un talus à pente très accusée (ou en une ligne de faille ?), au-delà duquel il n'a pas été possible d'être mieux renseigné. Toutefois c'est bien dans le prolongement de ce secteur sur la feuille d'HALLENCOURT, que se situe la zone d'effondrement constatée sous la ligne RIENCOURT-SAISSEVAL, zone que l'on supposait plus étroite à priori. Il s'agit en réalité d'un vaste fossé à fond relativement plat.

Il faut noter par ailleurs, que la ligne suivie par cette flexure, qui va de VELENNES à FRICAMPS par NAMPS-au-VAL et MOYENCOURT-les-POIX, est approximativement celle des têtes des grandes vallées sèches orientées au NE.

L'orientation des vallées sèches ou humides, comme il est général en Picardie, comporte 2 directions préférentielles : NW-SE, avec directions affluentes SW-NE, à 120° l'une de l'autre

- En fait d'hydrographie, on note la présence de deux rivières assez importantes, mais qui sortent assez rapidement des limites imparties : la Bresle à l'W, la Selle à l'E.

Le seul drain qui soit entièrement inclus dans la feuille, reste la rivière des Evoissons, affluent de rive gauche de la Selle dans laquelle elle se jette à CONTY

Mais il faut citer aussi au NW, le ruisseau du Liger dans la vallée duquel est implanté le plus important syndicat des eaux de la région (40 communes).

Les plus importantes vallées sont au Nord :

- tributaires de la vallée du Liger : la vallée Berenger (5 km)
- tributaires de la vallée du St-Landon : (cf. HALLENCOURT 45)
  - la vallée Messire Jean
  - la vallée le Picquigny } Hautes vallées
- tributaires de la vallée de la Selle : la vallée de Loeilly (10 km)

au Sud :

- tributaires des vallées des Evoissons ou de la Selle :
  - la vallée de Brassy (3 km)
  - la vallée d'Enfer (4 km)

- Enfin la ligne de partage des eaux superficielles découpe la feuille en 4 bassins hydrographiques bien délimités, mais dont l'engrènement reste complexe.

## 12 - HABITAT

Le secteur envisagé compte 89 communes dont 77 sont sur POIX 61 et 12 sur NEUFCHATEL 60. En réalité pour les deux feuilles le nombre de communes concernées est de 109.

La population globale des communes totalement incluses est de 27 835 habitants, dont 17 472 sur la feuille de POIX (densité : 34 hab./km<sup>2</sup>), et 4 363 sur celle de NEUFCHATEL (densité : 60 hab./km<sup>2</sup>).

On trouvera en annexe le détail des populations par commune et par huitième de feuille - (chiffres de 1962).

- La densité de population reste faible sur la feuille de POIX, où hormis les trois chefs-lieux de canton :

- POIX 1 218 hab.
- CONTY 1 373 hab.
- HORNOY 718 hab.

une seule commune dépasse 500 habitants (QUEVAUVILLERS).

En revanche sur NEUFCHATEL 60, des agglomérations plus importantes se groupent le long de la Bresle dans un espace restreint :

- BEAUCAMPS-le-VIEUX 1 324 hab.
- NEUVILLE-COPPEGUEULE 672 hab.
- ABANCOURT 509 hab.

L'habitat est essentiellement rural et très dispersé - Le périmètre ne comprend vraiment aucune ville importante -

### 13 - VEGETATION ET CULTURES

La végétation est ici plus abondante que dans le reste de la Picardie ; les conditions écologiques sont déjà celles du bocage normand.

Cette région comporte la plus grande densité de bois et de taillis, à tel titre qu'au SW de POIX, les versants des vallées des rivières de POIX ou des Evoissons, couverts de pins et de pâturages, rappellent certaines cluses vosgiennes.

Citons les bois de Béranger, de la Vallée, de la Réserve, de Wailly, du Majorat, etc...

Les petites et moyennes exploitations dominent : (superficie moyenne : 15 ha) et quant à leur production, les céréales viennent toujours en premier lieu, devant la betterave, mais il ne s'agit plus de cette forme de grande culture, pratiquée sur les plateaux, où le sol est moins morcelé.

L'élevage, bien entendu, est prospère sur de bonnes prairies naturelles et dans le fond des vallées.

### 14 - INDUSTRIES

On ne peut pas parler dans cette zone d'une forme moderne d'industrie. Hormis quelques ateliers de déconcentration de la région parisienne eux-mêmes en pleine installation, il n'existe que quelques établissements de structure traditionnelle, servant à la consommation locale.

Citons :

- les ateliers de fabrication d'accessoires automobiles :
  - S.O.F.A.M. à CONTY
  - S.E.P.A. au QUESNE } (faible consommation)
- les tissages L. Gaudefroy à BEAUCAMPS-le-VIEUX (non consommateurs) ;
- les Ets Retourné - fabrique de meubles à NAMPS-au-VAL (consommation faible)

Enfin deux coopératives en plein essor :

- la coopérative beurrière d'AUMALE à FLEUZY (150 000 m<sup>3</sup>/an)
- la S.A. des fermiers réunis, usines de POIX : seule cette dernière société atteint une consommation notable, environ 1 million de m<sup>3</sup>/an.

### 15 - VOIES DE COMMUNICATION (fig. 3)

Routes : la N.P 1 PARIS-ABBEVILLE par POIX, qui traverse la feuille du S au N, est un axe très fréquenté.

la N.P 15 bis dérive pendant la saison, à partir de la précédente, une partie de la circulation à destination touristique, vers le TREPORT, en empruntant la vallée de la Bresle.

# SITUATION GEOGRAPHIQUE ET HYDROGRAPHIE

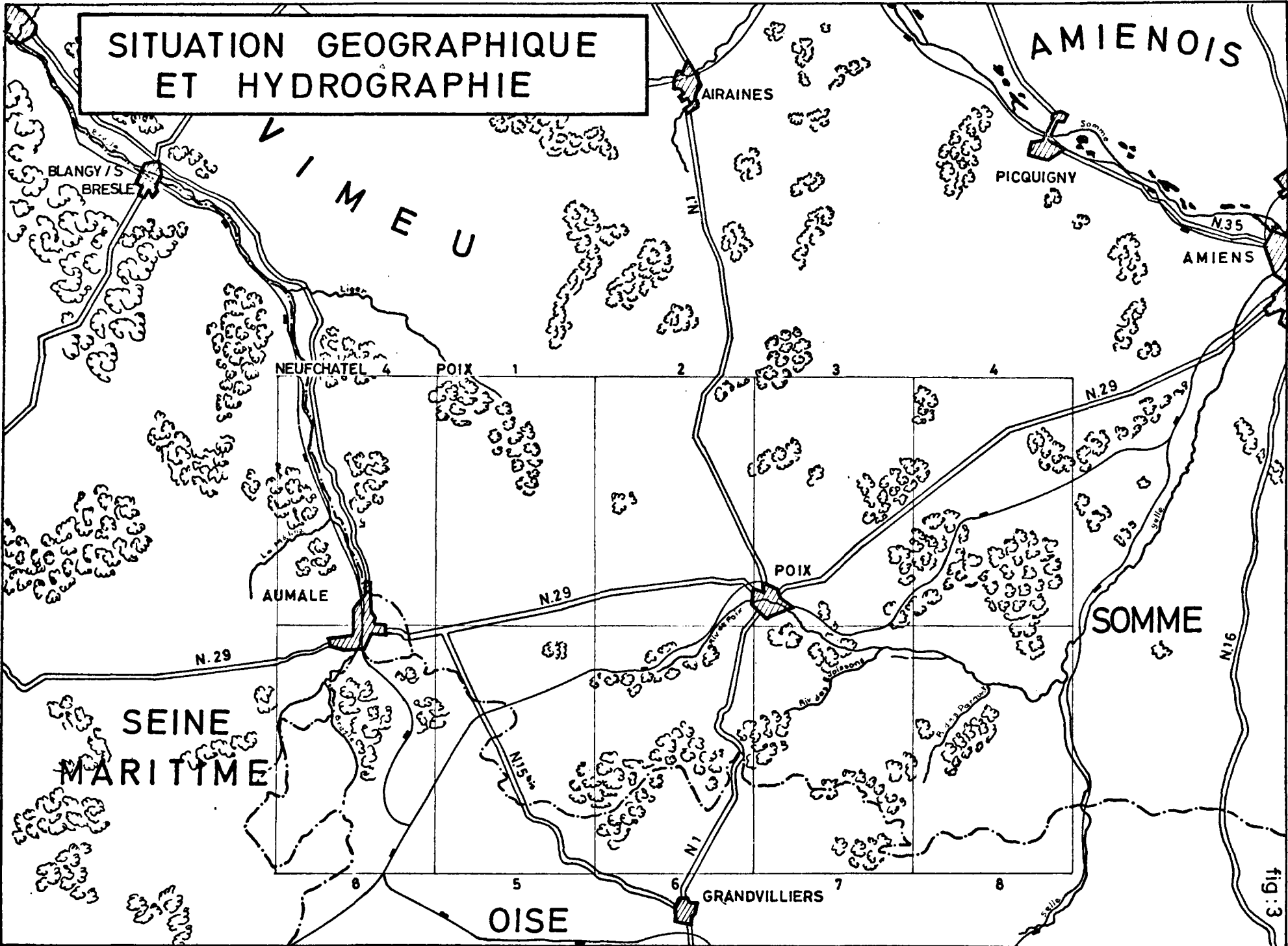


fig : 3

Enfin la N.P 29, ROUEN-AMIENS par POIX, coupe transversalement la feuille, et constitue aussi un axe de première importance.

Voies ferrées : coupant la feuille du SW au NE, la voie principale de ROUEN à AMIENS passe par POIX - Un embranchement part en direction d'AUMALE et du TREPORT - Une ligne longeant la vallée de la Selle vers CREVECOEUR-le-GRAND, pénètre symboliquement à l'E du huitième n° 8 au niveau de CONTY.

\*

\*

\*

2 - G E O L O G I E -

La craie du Sénonien est partout à l'affleurement sous les limons, exception faite de la vallée de la Bresle, où l'on voit, à l'W de la feuille, apparaître le Turonien, puis le Cénomaniens supérieur, sous forme d'une série assez homogène de craie marneuse devenant glauconieuse à la base.

21 - STRUCTURE GEOLOGIQUE

- 3 sondages pétroliers ont eu lieu, à l'intérieur du périmètre étudié - Ceux de BELLEUSE 101 (61-8-2) profond de 1 030 m, et de CONTY C.D 1 (61-8-3), atteignant 335 m sur POIX 61, et celui de LANNOY-CUILLERE Pr. 5 (60-8-3), s'arrêtant à 350 m.

La série décrite aux 3 endroits, est assez semblable à elle-même : on notera l'absence du faciès des Sables verts sous CONTY, réapparaissant faiblement sous LANNOY (5 m) et à COURCELLES sous MOYENCOURT au Nord (61-3-1), pour s'effacer définitivement plus à l'W. De ce fait, le Gault semble s'épaissir du N vers le S.

- L'érosion du Wealdien, puis du Portlandien est importante; le Dogger apparaît réduit, puis le Lias, qui l'est de façon importante à CONTRY, avec disparition de son sommet.

Plus en retrait vers le Bray, le Lias s'accroît d'un infra-Lias, d'épaisseur considérable (50 m).

Le Trias est mince (mais a fourni quelques indices de la présence du gaz), le Permien absent.

Le socle est formé de migmatites, de roches fortement métamorphisées.

22 - DESCRIPION STRATIGRAPHIQUE DE LA SERIE RENCONTREE A BELLEUSE 101

22.1 - Paléozoïque -

Le socle est atteint à 1 010 m de profondeur, sous forme d'une rhyolithe très remaniée, rapportée au Cambrien.

22.2 - Trias -

Le Trias reposant directement sur ce socle arasé est représenté par 35 m d'argile silteuse bariolée.

22.3 - Lias -

Epais de 63 m, il est formé de calcaires cristallins  $\pm$  gréseux à la base, avec passées marneuses et argileuses.

Au sommet sont les marnes noires dites "schistes cartons" du Toarcien.

22.4 - Dogger -

Il est représenté par 133 m de sédiments de faciès assez divers, mais à dominante calcaire, soit cristallin, soit oolithique ou sublithographique, avec passées et joints marneux.

22.5 - Jurassique supérieur (486 m) -

Il comprend :

- 89 m de Callovo-Oxfordien : argiles, calcaires et marnes noires ;
- 197 m de Lusitanien : alternance de marnes grises et de calcaires gris fins, ou récifaux et oolithiques ;
- 115 m de Kiméridgien : marnes et calcaires gris à lumachelles ;
- 85 m de Portlandien : alternance de calcaire et marnes grises avec calcaire sublithographique à la base.

22.6 - Crétacé inférieur (109 m) -

- Le Wealdien apparaît à la base : 32 m d'argiles noires plastiques sableuses et de grès ;
- puis vient le Barrémien : 6 m d'argiles plastiques panachées ;
- enfin, après lacune des Sables verts, arrive un Gault très épais (71 m).

22.7 - Crétacé supérieur (174 m) -

227.1 - Le Cénomaniens (61 m), est représenté par une craie argileuse grise, glauconieuse au départ, avec un banc de glauconite d'ailleurs, tout à la base.

227.2 - Le Turonien, épais de 61 m, il se trouve constitué d'une craie blanche argileuse tendre avec passées de silex, dont l'aspect n'est pas toujours bien distinct de celui de la précédente. C'est à la partie supérieure de cet étage, que l'on situe classiquement le gîte de la nappe de la craie mais il est certain qu'en de nombreux endroits, l'aquifère pénètre non seulement le Turonien inférieur réputé imperméable, mais sans doute le sommet du Cénomaniens ; l'importance de la percolation est surtout en rapport avec le degré de la compaction, dans une série crayeuse relativement homogène, depuis le Gault jusqu'au Sénonien. Et bien entendu, avec la variabilité de la composition chimique, qui reste très inégale.

22.8 - Sénonien inférieur -

Il est formé de craie blanche ou jaunâtre à silex et épais de 42 m.

## 23 - DESCRIPTION DE LA SERIE A L'AFFLEUREMENT

23.1 - Le Sénonien inférieur est constitué à la base par une craie noduleuse en bancs épais séparés par des têtes de silex à patine rosée.

Puis vient une craie très blanche avec peu de silex, mais très fossilifère.

23.2 - On rattache au Crétacé, l'argile à silex, recouvrant très généralement la craie, dont elle dérive par décalcification sur place. C'est un complexe très argileux assez plastique, dont les silex sont restés entiers.

Sous les limons, cette argile s'épaissit et perd ses silex : vers le S de la feuille, elle devient très compacte et imperméable, raison pour laquelle le paysage au S de POIX, prend l'aspect d'un bocage aux horizons limités avec bois, pâtures et vergers.

### 23.3 - Eocène -

Il n'apparaît que sous la forme de lambeaux de Sparnacien sableux, assez disséminés sur l'W de la feuille, au niveau de la Bresle : sables à galets "avellanaires" bien triés.

L'un de ces placages, de dimensions réduites, retient un niveau aquifère "perché" d'importance tout aussi restreinte, non loin de BEAUCAMPS-le-VIEUX.

### 23.4 - Limons des plateaux -

Il est général sur les plateaux (5 m d'épaisseur à SARCUS), et disparaît par ravinement au flanc des pentes. Aussi, les meilleures terres sont-elles sur les lignes de sommets plats.

Ces limons, argilo-sableux, comportent à la base un terme de passage à l'argile à silex : le "bief-à-silex", c'est un matériau assez semblable à cette dernière, mais bien plus compact et dur, déjà cassant dont les silex sont généralement brisés et de petite taille.

Puis vient le limon proprement dit, classiquement composé de 2 termes :

- l'ergeron jaune à la base ;
- la terre à brique rouge au sommet.

En fait, cette dernière distinction est difficile à faire sur le terrain, où le complexe présente du haut en bas, une coloration et un débit assez semblable à lui-même.

\*

\*

\*

3 - C L I M A T O L O G I E -

S'il n'existe aucun poste officiel de la Météorologie nationale sur la feuille de POIX-NEUFCHATEL, du moins existe-t-il 2 postes bénévoles dont les données pluviométriques peuvent être utilisées :

- AUMALE de 1928 à 1964
- LA CHAPELLE-sous-POIX de 1953 à 1968.

De même, il sera fait état des relevés faits à POIX-VILLE de 1925 à 1940, et à HORNOY de 1923 à 1940.

D'autres postes possédant des données assez fragmentaires, entourent la feuille et ont permis de tracer la carte en isohyètes (fig. 5) .

Enfin, à AUMALE existent des relevés de la température de 1930 à 1950.

31 - REGIME DES VENTS

La rose des vents (fig. 4 ) à BEAUVAIS-TILLE, montre la dominance des vents humides d'automne en provenance du SW. En hiver et au printemps, les vents soufflant du N-NE, provoquent un temps sec et froid, jusque vers la mi-mai quelquefois.

32 - HAUTEURS DE PLUIE

32.1 - Répartition interannuelle des pluies -

321.1 - La période récente 1951-1965 a été retenue pour caractériser les précipitations annuelles moyennes à AUMALE et à la CHAPELLE SOUS-POIX (voir tableau n° 2 page 20)

Toutefois les isohyètes n'ont pu être tracées que pour une période de 5 années, commune à tous les postes à la fois. Du planimètrage de la carte, a été déduite la lame d'eau annuelle moyenne, admissible sur la surface de la feuille qui est de 650 km<sup>2</sup>. Cette lame d'eau est de 670 mm.

Tableau 1 - Amplitude de la variation annuelle

	Coefficient de variabilité	Maximum	Minimum
AUMALE	1.90	1 004	527
LA CHAPELLE SOUS POIX	1.90	881	464

# BEAUVAIS - TILLE

( AERODROME )

METEOROLOGIE NATIONALE.S.M.M.

REGION NORD

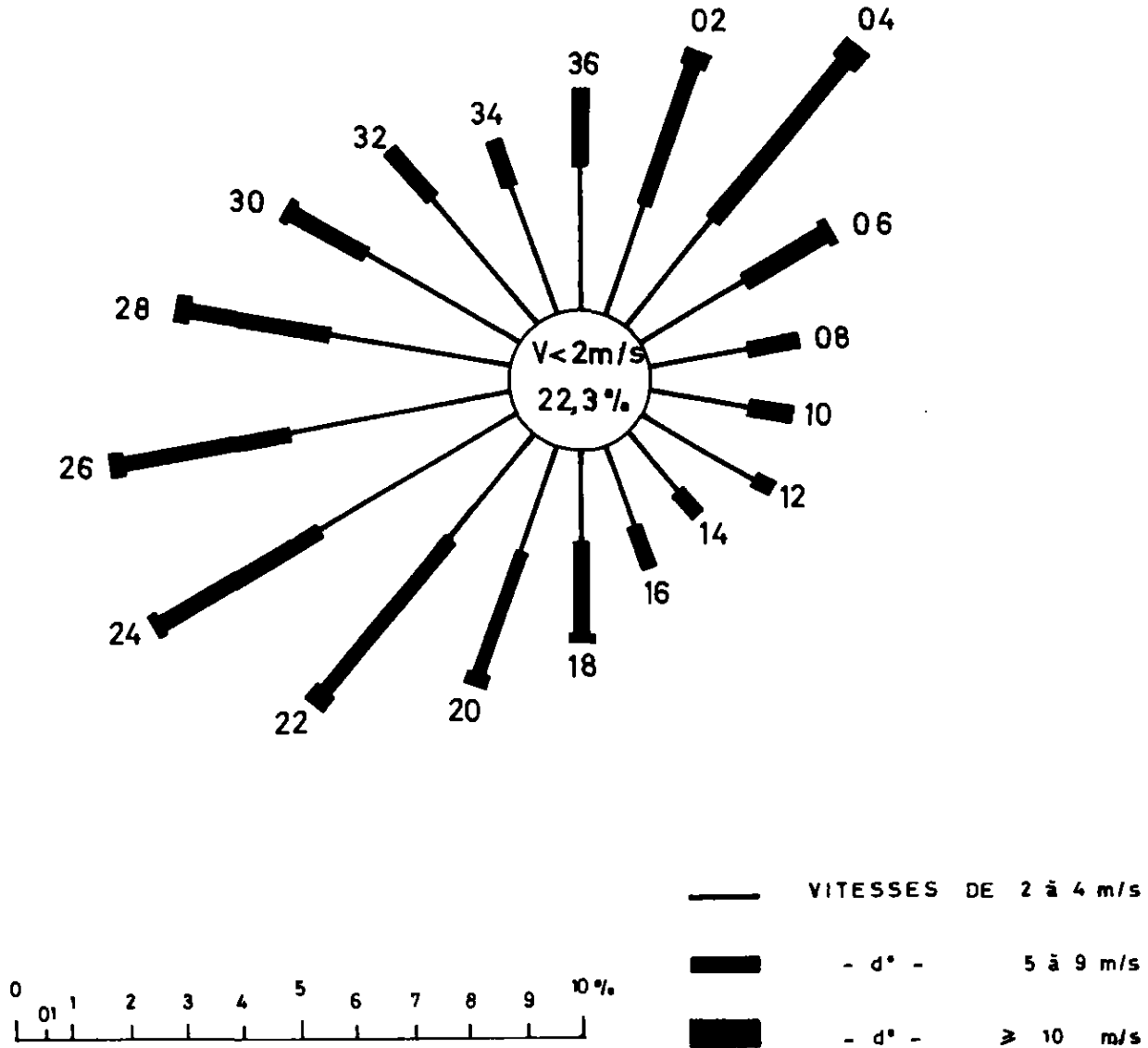
Lat 49°27 N

Long 02°07 E

Alt 102 m

Fréquences des observations de vent  
00-03-06-09-12-15-18-21 TU-Années. 1954-1964  
( 32 144 Observations )

Fréquences en % des directions du vent au cours de l'année par groupes de vitesses : 2-4, 5-9 et ≥10 m/s



V	36	02	04	06	08	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34
2 à 4 m/s	2,5	2,0	2,4	2,1	1,7	1,8	2,3	1,4	1,3	1,6	2,0	2,5	4,1	4,0	4,2	3,1	2,9	2,4
5 à 9 m/s	1,4	2,6	3,6	1,6	0,9	0,7	0,4	0,5	0,8	1,6	2,3	3,4	3,3	3,0	2,5	1,5	1,1	0,9
≥ 10 m/s	0,0	0,2	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,4	0,1	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0

VITESSE < 2 m/s = 22,3%

Tableau 2 - Répartition interannuelle des pluies 1951-1965

	1961	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	Moyenne
AUMALE	1 004	923	527	701	669	621	722	887	643	816	704	746	633	-	-	740
LA CHAPELLE: SOUS-POIX	847	712	464	499	611	550	683	881	552	857	695	608	554	605	825	665

Tableau 3 - Précipitations comparées à POIX et à HORNOY 1925-1939

	1925	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	Moyenne
POIX	(845)	664	706	739	623	759	802	711	520	646	877	832	901	656	843	742
HORNOY	985	(650)	(700)	807	665	773	972	735	493	595	858	733	958	732	850	767

L'examen de la carte en isohyètes, met en évidence, une augmentation des précipitations moyennes du SE au NW, à situation topographique égale, puisque tous les postes envisagés, sont installés sur le plateau à des altitudes voisines de 120 à 130 m en moyenne. (fig. 5)

321.2 - La période 1925-1939 sera citée à titre de comparaison, pour les précipitations annuelles moyennes à POIX et à HORNOY (voir tableau n° 3 page 20)

Tableau 4 - Amplitude de la variation annuelle

	Indice de variabilité	Maximum	Minimum
POIX	1.73	901	520
HORNOY	2.00	985	493

A POIX et à LA CHAPELLE-SOUS-POIX, la comparaison est directe puisque ces 2 localités sont à peine distantes de 4 km. (fig. 6)

Cette dernière période de 15 années 1925-1939 a donc été en moyenne, bien plus pluvieuse que la période 1951-1965 - Observation que confirme les moyennes de 767 mm obtenue à HORNOY à 10 km au NW de POIX, avant 1940.

Tableau 5 - Répartition mensuelle des pluies

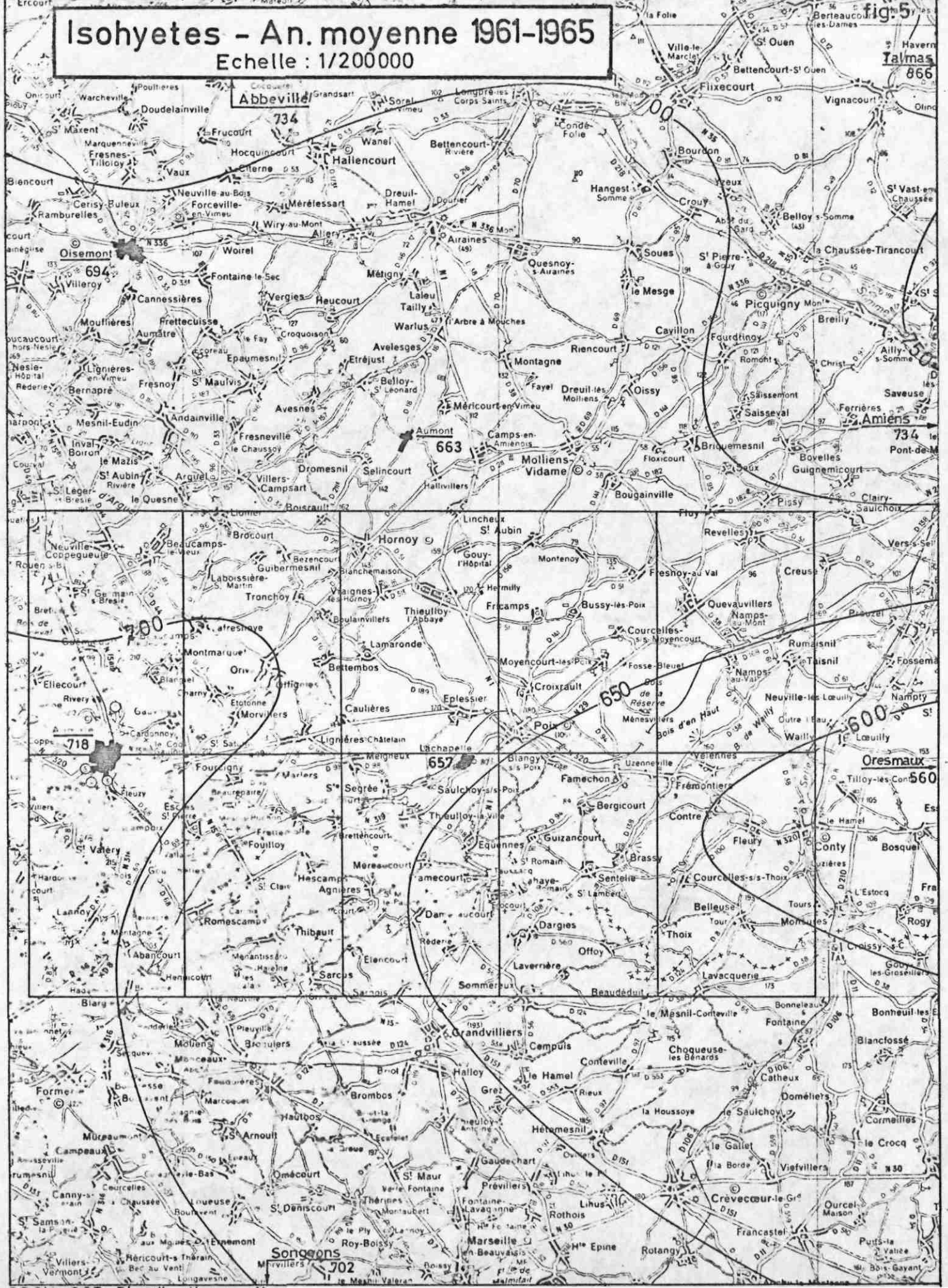
pour une période commune de 15 ans 1951-1965 -

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne
AUMALE	76	70	50	45	48	58	53	65	74	59	68	74	740
LA CHAPELLE SOUS-POIX	65	53	46	41	46	62	47	57	66	54	62	66	665

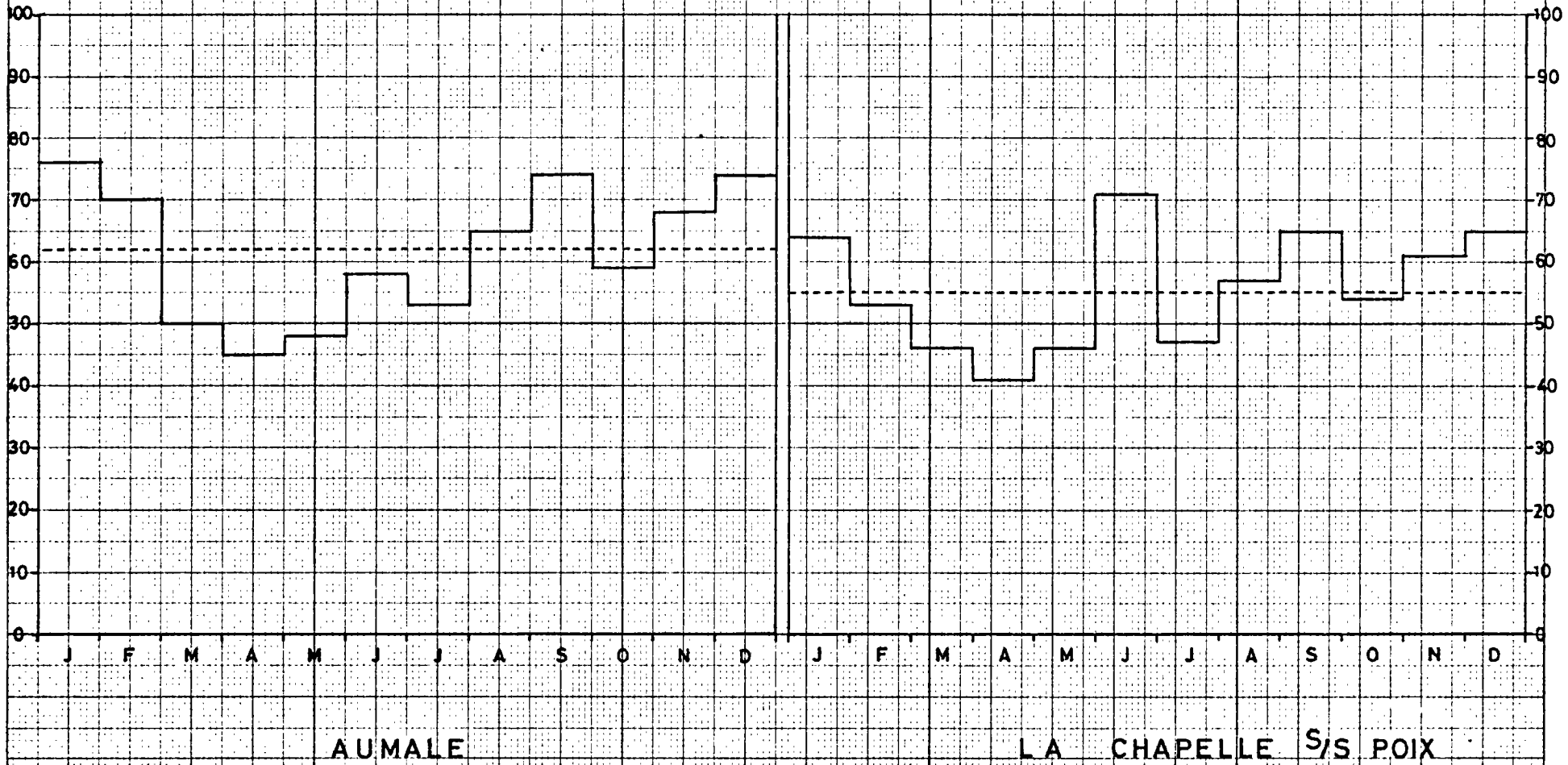
# Isohyetes - An. moyenne 1961-1965

Echelle : 1/200000

fig. 5



# HAUTEURS DE PLUIE MOYENNES MENSUELLES 1951 - 1965



AUMALE

LA CHAPELLE S/S POIX



...

MINI.:	MAXI.:	MOY.:	MINI.:	MAXI.:	MOY.:	MINI.:	MAXI.:	MOY.:
Juillet			Août			Septembre		
12,4	23,6	18,0	12,8	22,9	17,8	11,0	19,8	15,4
Octobre			Novembre			Décembre		
7,8	14,5	11,0	3,4	9,7	6,8	1,5	6,5	4,0
MINIMUM			MAXIMUM			MOYENNE		
6,06			14,60			10,35		
M O Y E N N E   G E N E R A L E								
:								

A AUMALE en 30 ans, la moyenne des maximum est de 14°60

- d°- la moyenne des minimum est de 6°06

- d°- la moyenne générale est de 10°35

Le mois le plus chaud est juillet, le plus froid, janvier, l'écart moyen entre les températures moyennes de ces 2 mois, de 13°20.

L'amplitude de la variation moyenne annuelle est de 23°.

34 - EVAPOTRANSPIRATION REELLE MOYENNE THEORIQUE : calculée par la formule de Turc

$$E = \frac{P}{\sqrt{0,9 + \frac{P^2}{L^2}}}$$

avec : L = 300 + 25 t + 0,005 t<sup>3</sup>

P = hauteur de pluie en mm/an

t = température annuelle moyenne en °C

La hauteur de pluie admissible sur la feuille est de 670 mm, et la température moyenne à AUMALE est de  $10^{\circ}4$ .

La valeur d'Etp se situerait théoriquement dans l'intervalle :  
 $440 < Etp < 490$ .

Une hauteur d'eau de 200 mm environ, représenterait sensiblement la quantité de pluie disponible pour l'infiltration, soit un volume, ramené à la surface de la feuille (650 km<sup>2</sup>), supérieur à 120 millions de m<sup>3</sup>.

4 - H Y D R O L O G I E de S U R F A C E -

41 - DESCRIPTION DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Trois rivières forment sur le territoire de la feuille de POIX-NEUFCHATEL des axes de drainage importants : la Bresle, la Selle, la rivière des Evoissons, mais seule cette dernière est totalement incluse dans le périmètre considéré.

41.1 - Rivières -

A l'W la Bresle prend sa source au Bois à Saules, commune d'ABANCOURT à + 172. Elle recueille en rive gauche un ruisseau, en aval de ST-VALERY-SUR-BRESLE, puis traverse AUMALE, ST-GERMAIN-SUR-BRESLE, et sort au N de la feuille à l'altitude + 78, après un trajet d'environ 23 km.

A l'E la Selle prend sa source hors de la feuille à CATHEUX (altitude + 100). Elle apparaît en bordure du huitième n° 8 où une de ses dérivations traverse CONTY. Puis elle sort vers l'E à WAILLY (altitude + 50).

Elle reçoit en rive gauche et en aval de CONTY, la rivière des Evoissons.

41.2 - Affluents -

La rivière des Evoissons prend sa source au Moulin de Taussacq commune d'Equenne à + 112 d'altitude. Elle draine un bassin de 280 km<sup>2</sup> environ, dont sensiblement les 9/10 de la surface sont inclus dans la feuille.

Elle reçoit elle-même à FAMECHON, comme affluent de rive gauche, la Rivière de POIX dont la source est à THIEULLOY-LA-VILLE à + 127, et comme affluent de rive droite le ruisseau des Parquets qui conflue à FLEURY, et dont la source est à THOIX, à + 96 d'altitude.

Il faut noter le parcours très encaissé et le profil tourmenté de ce cours d'eau de 32 km de long, qui change brutalement de direction, au niveau de FAMECHON - endroit de sa confluence avec la Rivière de POIX -

Ce dernier affluent de 12 km de long, fait lui-même un crochet accusé, au niveau de POIX, les hautes vallées des deux rivières devenant, de ce fait, parallèles.

Tableau 8 - Caractéristiques des bassins affluents

	Longueur à l'intérieur de la feuille	Longueur du cours pérenne	Id. en % du total	Altitude des sources	Altitude du confl. ou de sortie de la feuille	Pente longitudinale	Surface du bassin	Coefficient de drainage L/S	Densité hydrographique N/S	Cours temporaire	Id. en % du total
Rivière des Evoissons	32	25	78 %	+ 112	+ 50	1,9 ‰	280	20,7 %	1,4 %	7	22 %
Rivière de POIX	12	9	75 %	+ 127	+ 77	4,2 ‰	95	12,6 %	1,0 %	3	25 %
Ruisseau des Parquets	7	7	100 %	+ 96	+ 64	4,6 ‰	83	8,4 %	1,2 %	0	0
Bresle	23	23	100 %	+ 172	+ 78	4,1 ‰	-	-	-	0	0
Selle	1	-	-	+ 100	+ 50	-	-	-	-	-	-

42 - REGIME ET DEBITS DES COURS D'EAU

Une seule mesure a été faite jusqu'à ce jour, du débit de la Rivière des Evoissons, et de ses affluents.

De la même façon, la Bresle et la Selle ne sont jaugés, que bien en aval de leur parcours à l'intérieur de la feuille : l'une à LONGROY, l'autre à PONT-DE-METZ.

Il ne peut donc être fait état d'aucune analyse du régime des rivières dans le cadre de la feuille de POIX-NEUFCHATEL.

Mais à titre indicatif le 1er juin 1967, avait lieu une expérience de jaugeage, qui donnait les résultats indiqués dans le tableau n°9, page 28.

Tableau 9 - Points de jaugeage et débits instantanés

! Indice	! Désignation	! Station	! Niveau	! Position		! Altitude	! Débit	! Débit
				! X	! Y			
! 61.6.38	! Ruisseau des	! ERAMECOURT	! Sources	! 573.68	! 224.93	! + 110	! 0,32	! -
	! Evoissons							
! 61.7.41	! Rivière des	! FAMECHON	! Milieu	! 578.90	! 228.70	! + 77	! 1,49	! -
	! Evoissons							
! 61.8.37	! Rivière des	! CONTY	! Confluence	! 586.50	! 227.40	! + 54	! 2,32	! 8,3
	! Evoissons							
! 61.7.40	! Rivière de	! FAMECHON	! Confluence	! 578.70	! 229.00	! + 78	! 0,52	! 5,5
	! POIX							
! 61.8.36	! Ruisseau des	! CONTRE	! Confluence	! 583.25	! 226.95	! + 66	! 0,25	! 3,0
	! Parquets							

5 - H Y D R O G E O L O G I E

51 - DIVERSES NAPPES ATTEINTES PAR SONDAGE

Les core-drills pétroliers ont rencontré au fur et à mesure de leur progression, des terrains dont la nature était favorable à la rétention des eaux : ainsi, sous le Crétacé, a-t-on dénombré quatre espèces de roches magasin.

Ce sont :

- les calcaires récifaux du Rauracien (29m) : eau salée à 5 g/l
- la première masse calcaire du Dogger (87 m) : " " 23 g/l
- la deuxième masse calcaire du Dogger (29 m) : " " 29 g/l
- 2 petits niveaux (1 m) conglomératiques du Trias, contenant du gaz combustible, puis de l'eau à 36 g/l.

- Du fait de l'absence des Sables verts, il n'est plus question à cet endroit de nappe artésienne de l'Albien.

- Mais il existe un niveau d'eau à la base du Cénomaniens, retenu par un banc de glauconite à l'extrême base, et maintenu sous pression, par la gaize qui le surmonte. Aussi, tout au long de la vallée de la Bresle, voit-on apparaître une ligne de résurgences continue, au fur et à mesure que le Cénomaniens vient à l'affleurement.

Cette eau d'excellente potabilité, est considérée comme étant l'eau de meilleure qualité, de toute la région.

52 - NAPPE DE LA CRAIE

Donc, en dehors des sources du Cénomaniens de la Bresle, seule, la nappe de la craie est mise à contribution, étant d'ailleurs la seule à offrir des ressources en eau vraiment importantes.

52.1 - Réservoir -

On ne peut rapporter la base de l'aquifère à une limite stratigraphique assez conventionnelle - La série crayeuse est lithologiquement homogène, sur toute son épaisseur - Mais à sa base, elle se charge en éléments argileux, devient franchement marneuse, et pratiquement imperméable.

Ce passage est progressif du sommet à la base du fait de la compaction croissante. Mais latéralement, la variation des faciès est permanente, et due à la modification - assez hasardeuse dans sa répartition - de la proportion des constituants en présence.

Bien entendu, intervient aussi le degré de fissuration de la roche, puisque la perméabilité de la craie est en relation directe, avec l'importance de la fracturation, puis de la fragmentation superficielle.

Cette fissuration, si elle a souvent des origines tectoniques profondes - mouvements du socle et réajustement de la couverture - est certainement due pour une part importante à la libération des contraintes, subies par le sédiment pris dans sa masse, et qui sont de même nature que celles agissant au sein de toute masse rigide et hétérogène (au sens physique du terme, et non plus lithologique) :

- contraintes mécaniques : tensions, distorsion, polarisation électrique
- contraintes thermiques : dilatations et compressions
- contraintes chimiques : dissolution...

Cet aspect de la question est souvent négligé au profit de vastes conceptions d'origine purement mécaniste - De fait, il faut insister sur la présence vraisemblable de lignes de faille ou de fortes flexures, au sein de la couverture, provoquant une perturbation de l'écoulement des eaux.

52.2 - Surface piézométrique de la nappe de la craie - (avril, mai 1967) carte hors-texte -

- Dans l'ensemble, la ligne de partage des eaux souterraines suit assez bien la ligne des crêtes, sauf au SE de la feuille de POIX, où la présence d'un renflement accusé de la nappe, les fait un peu se dissocier.

- L'aspect général de la feuille, est celui d'une imbrication assez complexe de bassins partiels, avec 3 directions d'écoulement principales :

- |   |   |                                    |
|---|---|------------------------------------|
| - bassin de la haute rivière d'Airaines                     | } | écoulement vers<br>la Somme au NE  |
| - bassin du haut St-Landon                                  |   |                                    |
| - bassin de la Selle  | } | écoulement vers la<br>Selle à l'E  |
| - bassin de la Rivière des Evoissons<br>et de ses affluents |   |                                    |
| - bassin du Liger   | } | écoulement vers la<br>Bresle à l'W |
| - bassin de la Bresle                                       |   |                                    |

Toutes ces rivières constituent des axes de drainage prononcés, accusant des gradients hydrauliques élevés : vallée de Poix (1,7 ‰), vallée des Evoissons (3,5 ‰)...

Les cotes extrêmes vont de + 210 au SW à + 42 au NE, ce qui correspond à une dénivellation supérieure à 160 m.

Les gradients sont surtout élevés, à l'amont du trajet des rivières (jusqu'à 8 ‰) ce qui traduit une perméabilité médiocre et explique le recul rapide des sources : la rivière des Evoissons, par exemple, jaillissait autrefois, au pont de Sarcus à 3 km au-dessus de sa source actuelle. De même la Bresle naissait entre CRIQUIERS et FORMERIE, alors que maintenant, elle ne devient permanente qu'au Bois d'HADANCOURT.

Sous les plateaux, le gradient peut atteindre 12 à 15 ‰, quoique la pente générale soit bien moins accusée (5 ‰).

La nappe est peu profonde en vallée humide, mais elle s'enfonce rapidement sous les plateaux : située en moyenne de 30 à 40 m sous la surface du sol, il faut noter qu'à l'E de la feuille, des profondeurs de 70 à 80 m ne sont pas rares :

- MOYENCOURT-LES-POIX	:	61.3.20	:	87 m (ferme du Menesvillers)
- REVELLES	:	61.4.4	:	70 m
- QUEVAUVILLERS	:	61.4.8	:	73 m
- CROISSY	:	61.8.34	:	71 m

### 52.3 - Les sources -

Ce sont des sources d'émergence (ou de dépression) résultant du recoupement de la surface piézométrique par l'axe d'un thalweg. Sources de thalweg également, où la nappe superficielle piégée sous les alluvions débite souvent sous pression, à la faveur du moindre orifice.

Un état de sources jaugées sur la feuille de POIX-NEUFCHATEL, est donné dans le tableau n° 10 page 32.

Quelques unes d'entre elles atteignent un débit notable :

- 3 sources aux Evoissons	:	61.6.9	:	136 l/s
		61.6.22	:	142 l/s
		61.7.35	:	123 l/s
- source du Château de Montroy	:	60.4.30	:	300 l/s

### 52.4 - Fluctuation piézométrique -

Le puits de la gare de POIX qui a été suivi de 1901 à 1960, avait 5,50 m de profondeur. L'amplitude maximale observée, fut de 2,40 m. Le maximum habituel avait lieu en mars, le minimum en novembre.

Ce résultat, bien entendu ne saurait caractériser que la vallée de POIX, aucun autre relevé concernant le plateau n'existe jusqu'à ce jour, permettant d'apprécier l'importance de la fluctuation.

### 52.5 - Caractéristiques techniques et hydrogéologiques des principaux ouvrages de captage -

#### 525.1 - Profondeur des ouvrages.

En vallée, les profondeurs sont de 10 à 25 m.

Sur le plateau, les puits ont en moyenne 40 à 45 m de fond.

Tableau 10 - Débit des sources - POIX 61

Commune	Désignation	Indice	Coordonnées			Débit en l/s	Date	Bassin
			X	Y	Z			
GUIBERMESNIL	Sources du Liger (une d'entre elles)	61-1-11	564.66	238.94	+ 116	18	1/6/67	Bresle - Liger
BROCOURT	Source principale du Liger	61-1-12	563.47	238.42	+ 112	69	1/6/67	- d° -
POIX	Source du Moulin Arondelle	61-2-22	573.39	230.46	+ 107	8	1/6/67	Somme riv. de POIX
ELENCOURT	Source du ruisseau des Evoissons	61-6-9	568.18	221.32	+ 159	136	1/6/67	Somme riv. des Evois- sons
THIEULLOY-LA- VILLE	Source de la riviè- re de POIX	61-6-17	570.44	228.22	+ 127	55	1/6/67	Somme riv. de POIX
EQUENNES	Source de la riviè- re des Evoissons	61-6-22	572.60	225.30	+ 112	142	1/6/67	Somme riv. des Evoissons
ERAMECOURT	Source du glacis	61-6-37	573.60	224.82	+ 113	20	1/6/67	-d°-
THOIX	Source des Parquets	61-7-17	580.37	222.23	+ 96	3	2/6/67	Somme riv. des Parquets
THOIX	Source les Catiches	61-7-18	580.52	222.63	+ 94	12	2/6/67	Somme riv. des parquets
GUIZANCOURT	Source du Vieux Moulin	61-7-20	575.19	226.49	+ 97	4	1/6/67	Somme riv. des Evoissons

...

(Suite) ...

Commune	Désignation	Indice	Coordonnées			Débit en l/s	Date	Bassin
			X	Y	Z			
GUIZANCOURT	Source du Moulin	61-7-21	575.12	226.25	+ 97	très faible	non jaugeable	Somme riv. des Evois- sons
FAMECHON	Source de la route de Bergicourt	61-7-34	578.62	228.62	+ 79	8	1/6/67	- d°-
FAMECHON	Source des petits Evoissons	61-7-35	579.35	228.66	+ 75	123	1/6/67	- d°-
FAMECHON	Source du bois de la Hetraye	61-7-36	578.15	228.19	+ 78	27	1/6/67	- d°-
BERGICOURT	Source dans une pâtur	62-7-37	578.26	228.24	+ 81	68	1/6/67	- d°-
CONTRE	Sources St Cyr	61-8-12	583.24	227.30	+ 64	1,7	2/6/67	- d°-
CONTY	Source de Monsieur Plouchart	61-8-22	586.65	227.03	+ 53	non jaugeable	2/6/67	- d°-
CONTY	Source de l'Eglise	61-8-23	586.57	226.85	+ 54	64	2/6/67	- d°-
COURCELLES- SOUS-THOIX	Fontaine de Courcelles	61-8-28	581.49	224.92	+ 76,5	5	2/6/67	Somme riv. des Parquets

Débit des sources - NEUCHATEL - 60

Commune	Désignation	Indice	Coordonnées			Débit en l/s	Date	Bassin
			X	Y	Z			
MONTMARQUET	Sources du Château de Montroy	60-4-30	558.22	232.23	+ 110	301	22-11-67	Bresle
LANNOY-CUILLERE	Source du Chemin v.o. n° 7	60-8-7	557.26	222.46	+ 165	∞ 1	19-3-63	Bresle
LANNOY-CUILLERE	Source du chemin v.o n° 7	60-8-8	527.28	222.46	+ 165	∞ 6	19-3-63	Bresle
ABANCOURT	Source de Hadancourt	60-8-10	557.74	221.74	+ 172	∞ 3	25-2-63	Bresle
BLARGIES	Source du bois de la Gachée	60-8-11	557.67	220.40	+ 184	0	27-2-63	Bresle
LANNOY-CUILLERE	Source de la vallée de la Bresle	60-8-16	557.38	223.05	+ 160	[ 2 101	17-10-67 12-1-68	Bresle
LANNOY-CUILLERE	Source de Fretten- court	60-8-17	556.47	222.29	+ 170	[ 1 60	17-10-67 11-1-68	Bresle
QUINCAMPOIX- FLEUZY	Source du Menillet	60-8-22	560.65	226.18	+ 160	[ 8 12,5	17-10-67 24-11-67	Bresle R. du Menillet
LANNOY-CUILLERE	Source de la vallée de la Bresle	60-8-60	556.80	222.47	+ 170	20	11-1-68	Bresle
CR IQUIERS	Source de la Bresle	60-8-61	557.70	221.35	+ 176	71	11-1-68	Bresle
QUINCAMPOIS- FLEUZY	Source du Menillet	60-8-77	560-28	226.37	+ 154	[ 3 10	17-10-67 24-11-67	Bresle R. du Menillet

A l'E de la feuille les profondeurs augmentent :

- 86 m à FRECAMPS (61.3.10) ;
- 86 m à QUEVAUVILLERS (61.4.7) ;
- 83 m à REVELLES (61.4.4) ;
- 91 m à CROISSY (61.8.34) ...

Toutefois 3 forages seulement sur le total recensé, dépassent 100 m de profondeur :

- FRECAMPS (61.3.2) : 118 m ;
- MOYENCOURT-LES-POIX : 102 m ;  
(61.3.20)
- FOUILLOY (61.5.25) : 125 m .

#### 525.2 - Débit spécifique.

Il est rare qu'une stabilisation effective du niveau dynamique ait été obtenue, lors d'essais qui ont généralement été uniques, au moment de l'ouverture du puits, et faits dans le seul but d'obtenir sans limitation, un débit fixé à l'avance.

De plus, les ouvrages à comparer n'ont ni les mêmes dimensions, ni les mêmes caractéristiques techniques (hauteur de crépinage, présence ou non de galeries...).

On ne peut donc accorder d'intérêt, à titre comparatif, qu'à l'ordre de grandeur des résultats obtenus. (Voir, pour exemple, le tableau n° 11, page 36).

- A travers cet échantillonnage, on s'aperçoit que les débits spécifiques sont faibles puisque, quelle que soit l'implantation du puits, seule une valeur dépasse 100 m<sup>3</sup>/h/m : exceptionnellement, en effet, le puits communal de FERMONTIERS, situé en plein thalweg de la rivière des Evoissons, a un débit très élevé.

Cette expérience pourrait sans doute, être renouvelée, ce qui laisse supposer que le long des rivières, les ressources exploitables sont considérables ( 100 m<sup>3</sup>/h/m).

- Au confluent des vallées sèches, on obtient environ 50 m<sup>3</sup>/h/m. Mais sur les plateaux, étant donnée la nature particulièrement compacte et sans fissure de la craie profonde, de nombreux ouvrages, malgré acidification, n'ont donné que des débits dérisoires : (< 2 m<sup>3</sup>/h/m) (SENTELIE, ROMESCAMPS, QUEVAUVILLERS ...)

Tableau 11 - Débits spécifiques classés

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Position	Débit Spéc. en m <sup>3</sup> /h/m.
SENTELIE	Ancien puits communal	61-7-13	- Plateau	0,02
QUEVAUVILLERS	Puits communal	61-4-6	- Plateau	0,50
FLUY	Syndicat	61-4-3	- Plateau	1,70
LIGNIERES	Syndicat	61-1-36	- Plateau	2,40
CROIXRAULT	Puits communal	61-2-3	- Vallée sèche	6,00
GUIBERMESNIL	Syndicat	61-1-5	- Vallée sèche	10,00
POIX	Laiterie coopérative	61-3-22	- Vallée humide	16,80
GUIBERMESNIL	Syndicat	61-1-4	- Tête vallée humide	19,00
RUMAISNIL	Puits communal	61-4-20	- Vallée sèche	42,00
AGNIERES	Syndicat	61-6-5	- Tête vallée humide	50,00
FREMONTIERS	Puits communal	61-8-7	- Vallée humide	Elevé
MONTMARQUET	Syndicat	60-4-1	- Vallée sèche	2,30
QUINCAMPOIX- FLEUZY	Coopérative beurrière	60-8-1	- Vallée humide	10,00
BLARGY	Syndicat	60-8-12	- Vallée sèche	15,70
ST-GERMAIN SUR-BRESLE	Syndicat	60-4-16	- Vallée sèche	18,00

525.3 - Essai de débit. (fig. 7)

Aucun essai n'a été suivi dans le cadre de la feuille de POIX-NEUFCHATEL : aucun chiffre ne peut donc être avancé en fait de transmissivité ou de capacité d'emmagasinement de la roche à cet endroit.

Des débits supérieurs à 300 m<sup>3</sup>/h peuvent être espérés en plein thalweg, des rivières principales.

Ailleurs, il ne faudrait, apparemment, pas compter sur un débit supérieur à 70 m<sup>3</sup>/h, dans les meilleurs cas.

52.6 - Exploitation de la nappe - (fig. 8)

On trouvera, en annexe 3, l'état des consommations par puits ou forage, industriel ou commercial.

526.1 - Utilisation domestique. (fig. 9)

Le tableau suivant donne la liste des ouvrages sur lesquels les prélèvements sont supérieurs ou égaux à 50 m<sup>3</sup>/j.

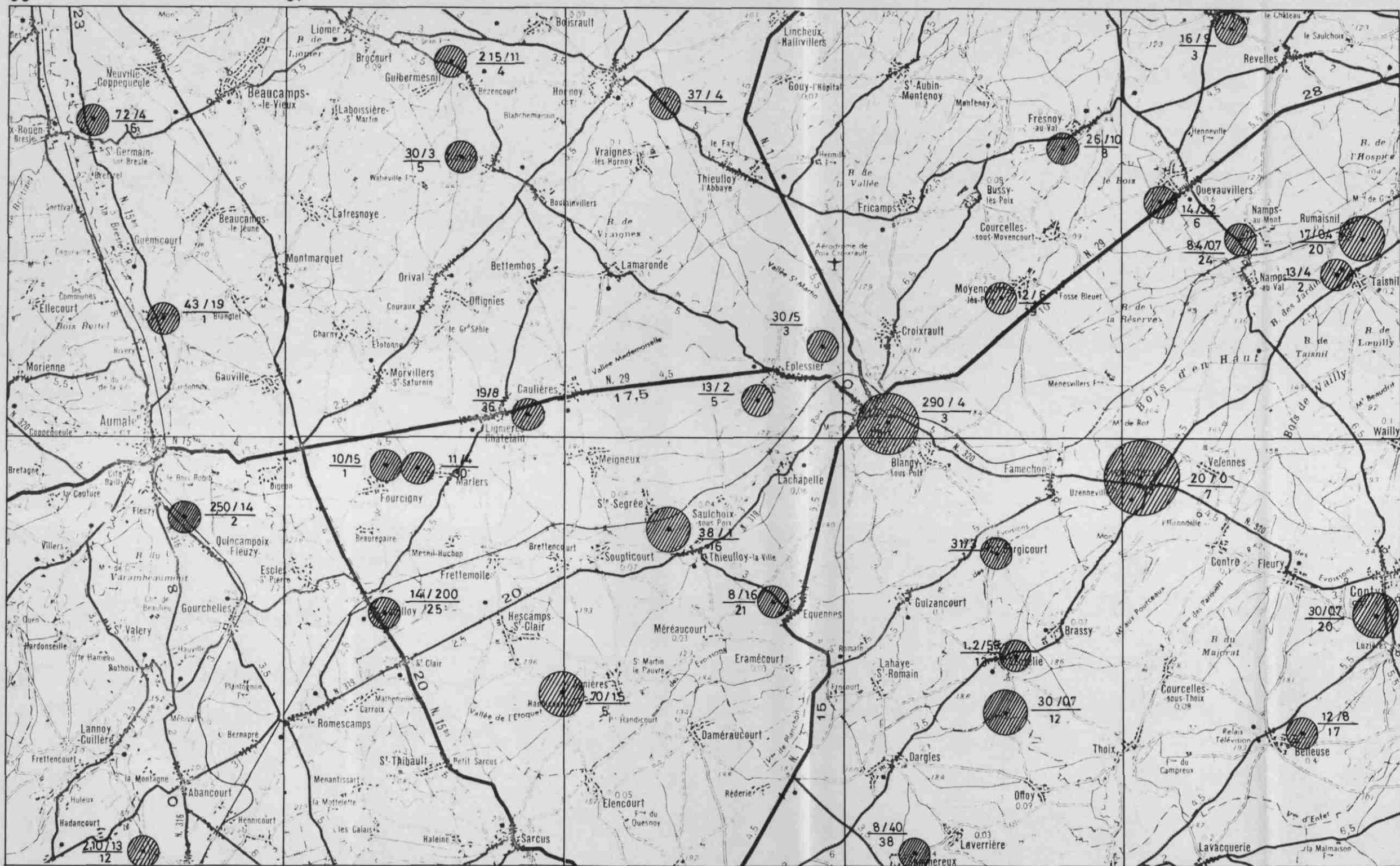
Tableau 12 - Etat des prélèvements  
utilisation domestique

Communes	Désignation	Indice	Prélèvements en m <sup>3</sup> /j
GUIBERMESNIL	Syndicat du Liger	61-1-4	500
GUIBERMESNIL	Syndicat de la vallée Bérenger	61-1-5	100
LIGNIERES- CHATELAIN	Syndicat de Lignières	61-1-36	60
HORNOY	Syndicat	61-2-1	100
POIX	Puits communal	61-2-4	130
FRESNOY-AU- VAL	Syndicat de Courcelles	61-3-8	55
FLUY	Syndicat	61-4-3	140
QUEVAUVILLERS	Puits communal	61-4-6	55
AGNIERES	Syndicat	61-6-5	66
DARGIES	Syndicat	61-7-25	50
CONTY	Puits communal	61-8-20	94
MONTPARQUET	Syndicat	60-4-1	80
ST- GERMAIN SUR-BRESLE	Syndicat	60-4-16	200
BLARGIES	Syndicat	60-8-12	650



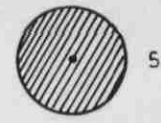

# DEBIT OBTENU AUX ESSAIS

NEUFCHATEL  
60

POIX  
61



## LEGENDE

-  0 à 20 m³/h/m
-  21 à 50 m³/h/m
-  51 à 100 m³/h/m
-  à 100 m³/h/m

14 / 32 Débit en m³/h. Rabattement en m  
6 Indice de l'ouvrage dans le 8<sup>ème</sup>

B.R.G.M S.G.R Picardie Normandie

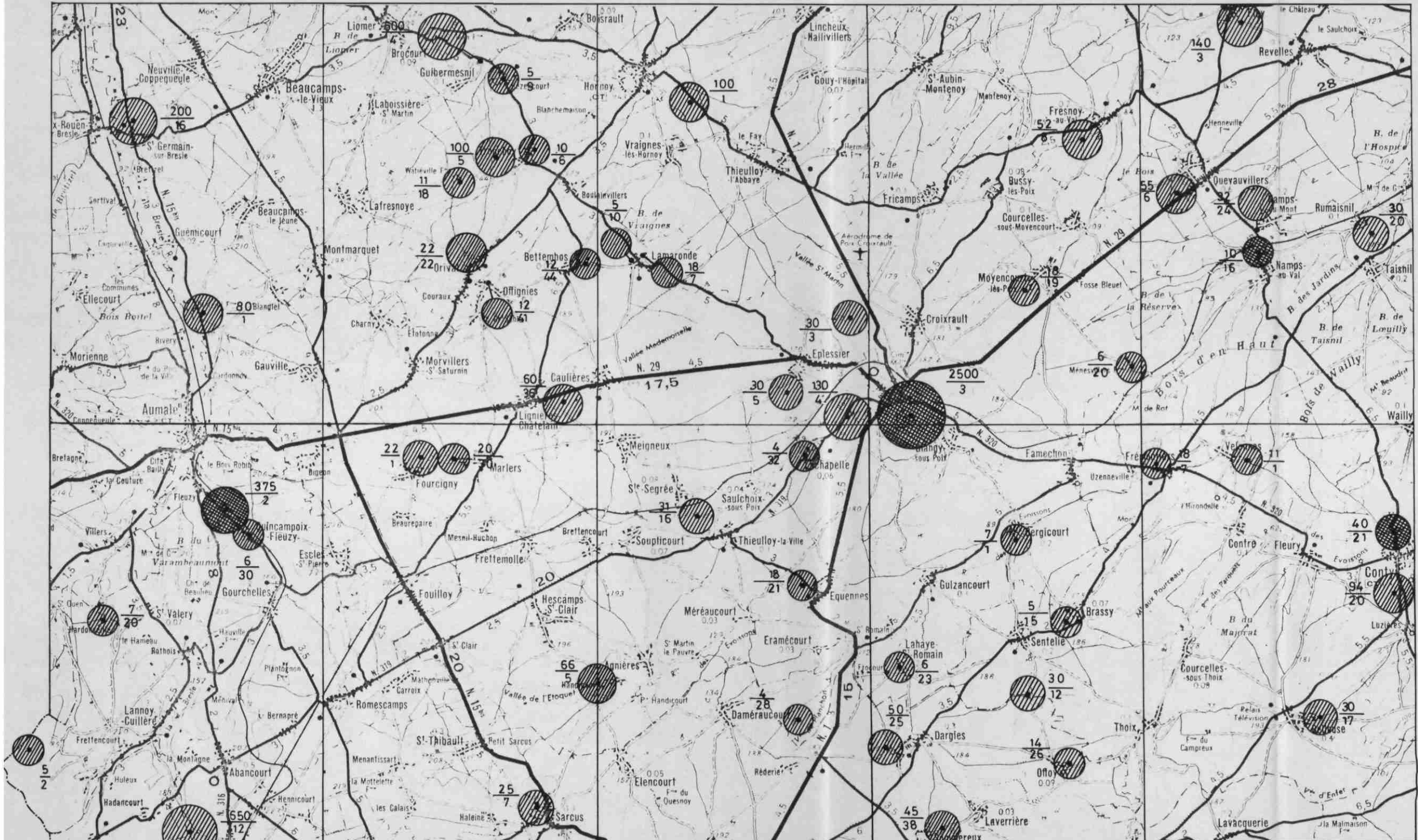
Mars 1969

Echelle: 1/100 000

# PRELEVEMENTS JOURNALIERS

NEUFCHATEL  
60

POIX  
61



## LEGENDE

- 0 à 20 m³/j
- 21 à 50 m³/j
- 51 à 100 m³/j
- 101 à 500 m³/j
- 501 à 1000 m³/j
- Supérieur à 1000 m³/j
- Eau à usage industriel
- Eau à usage domestique

$\frac{120}{30}$  Prélèvement journalier en m³  
 Indice de l'ouvrage dans le 8<sup>ème</sup>

B.R.G.M S.G.R Picardie Normandie

Mars 1969

Echelle : 1/100 000



Le total des prélèvements moyens à usage domestique est sur la feuille de POIX, de 1900 m<sup>3</sup>, de 950 m<sup>3</sup> sur la feuille de NEUFCHATEL ; soit, pour l'ensemble du territoire, les prélèvements n'atteignent pas 3 000 m<sup>3</sup>/j.

27 % de ces prélèvements ont été soutirés à plus de 50 m<sup>3</sup>/j, 13 % seulement à plus de 100 m<sup>3</sup>/j : en effet, la plupart des communes font partie d'un syndicat, mais il existe 20 de ces syndicats, situés partiellement ou totalement dans les limites de la feuille. Leur consommation reste donc modérée à l'exception du syndicat du Liger (61-1-4) qui regroupe, surtout en dehors de la feuille, 46 communes.

526.2 - Utilisation industrielle.

Il y a très peu d'industries consommatrices d'eau sur la feuille de POIX-NEUFCHATEL.

Tableau 13 - Etat des prélèvements : utilisation industrielle

Commune	Désignation	Indice	Consommation en m <sup>3</sup> /j.
POIX	- S.A. des fermiers réunis	61-3-3	2 500
		61-3-22	
NAMPS-AU-VAL	- Usine de chaises Retourné	61-4-16	10
CONTY	- Puits de l'usine PORTA	61-8-21	40
LE QUESNE	- Fabrique SEPA	60-4-21	80
QUINCAMPOIX-FLEUZY	- Coopérative beurrière	60-8-2	370
			3 000

526.3 - Utilisation agricole.

Quelques fermes ont un puits ou un forage particulier ; les prélèvements ne dépassent pas 6 m<sup>3</sup>/j. (voir tableau n° 14, page 39).

Tableau 14 - Etat des prélèvements : utilisation agricole

Indice	: :	Consommation en m3/j
61-1-17	:	6
61-1-18	:	5
61-2-10	:	4
61-3-20	:	6
61-6-28	:	4
61-7-15	:	5
61-7-23	:	6
60-7-2	:	4
	:	—
	:	40

526.4 - Consommation annuelle globale en m3-

Tableau 15 - Etat des prélèvements : prélèvements annuels globaux

Nature des prélèvements	: :	Consommation en m3/j	: :	Consommation en m3/an
Prélèvements à usage domestique:	:	2 960	:	1 050 000
Prélèvements à usage industriel:	:	3 000	:	1 100 000
Prélèvements à usage agricole	:	40	:	15 000
	:	—	:	—
	:	6 000	:	2 300 000

La surface de la feuille étant de 650 km<sup>2</sup>, ce volume représente une lame d'eau de 3,5 mm ; soit théoriquement, 0,50 % des apports par les précipitations.

### 52.7 - Hydrochimie -

Une quarantaine d'analyses ont été recueillies pour l'ensemble de la feuille, dont bien peu sont complètes ; les résultats ont été exprimés en mg/l et en milliéquivalents/litre : un milliéquivalent est le quotient du poids atomique ou moléculaire d'un corps par sa valence (annexe 6 ).

Les valeurs trouvées ont permis de tracer les diagrammes, que l'on trouvera insérés dans les pages suivantes (fig. 10,11, 12).

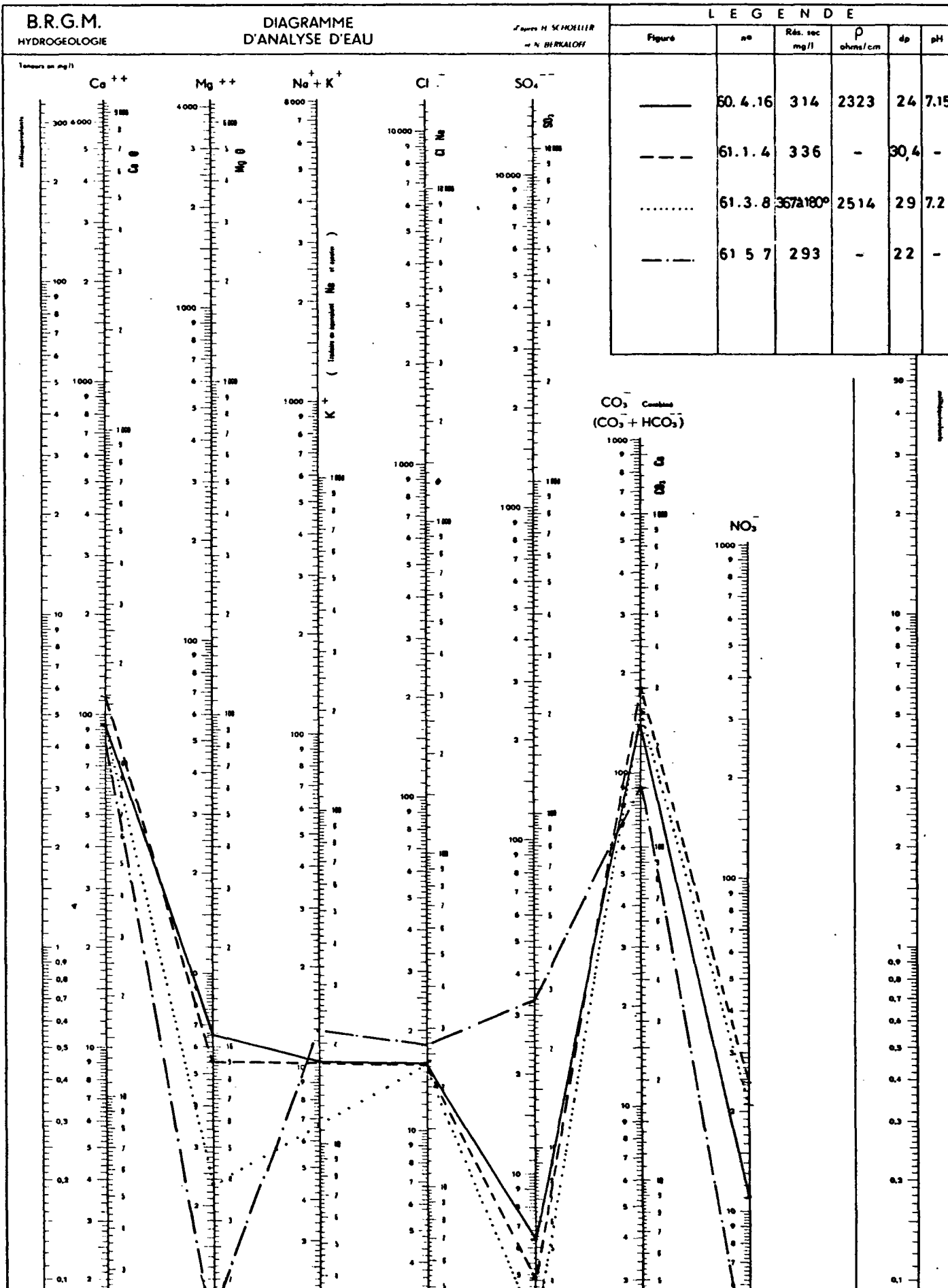
Les eaux de la craie sont ici bicarbonatées calciques-sulfatées et chlorurées normales. La résistivité est élevée, le pH neutre ou légèrement basique, le degré hydrotimétrique fort.

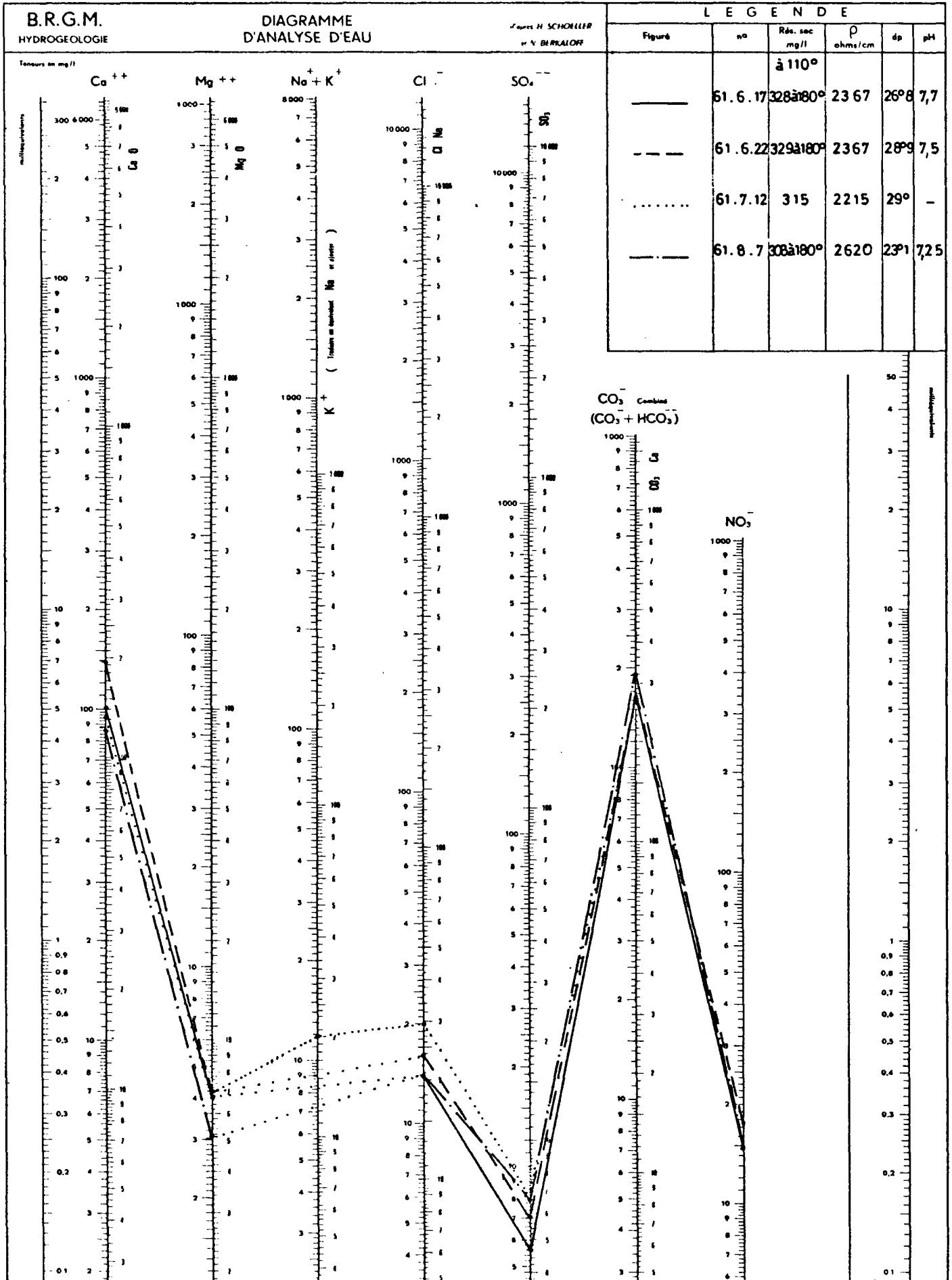
Ce sont des eaux dures, laissant du dépôt à l'usage.

(Voir tableau n° 15, page 41).

### 53 - NAPPE PERCHÉE

A noter à l'W de la feuille la présence, près de BEAUCAMPS-LE-VIEUX, et dans les sables Sparnaciens, d'un niveau aquifère d'extension limitée - Il est possible que ce fait ne soit pas isolé, car des lambeaux de Sparnacien plus ou moins développés, existent dans tout le secteur de la feuille de NEUFCHATEL.





B.R.G.M.

DIAGRAMME D'ANALYSE D'EAU

Hydrogéologie

d'après PIPER (U.S. Geological Survey)

- 60 - 4 - 16
- + 61 - 1 - 4
- 61 - 5 - 7
- △ 61 - 7 - 12

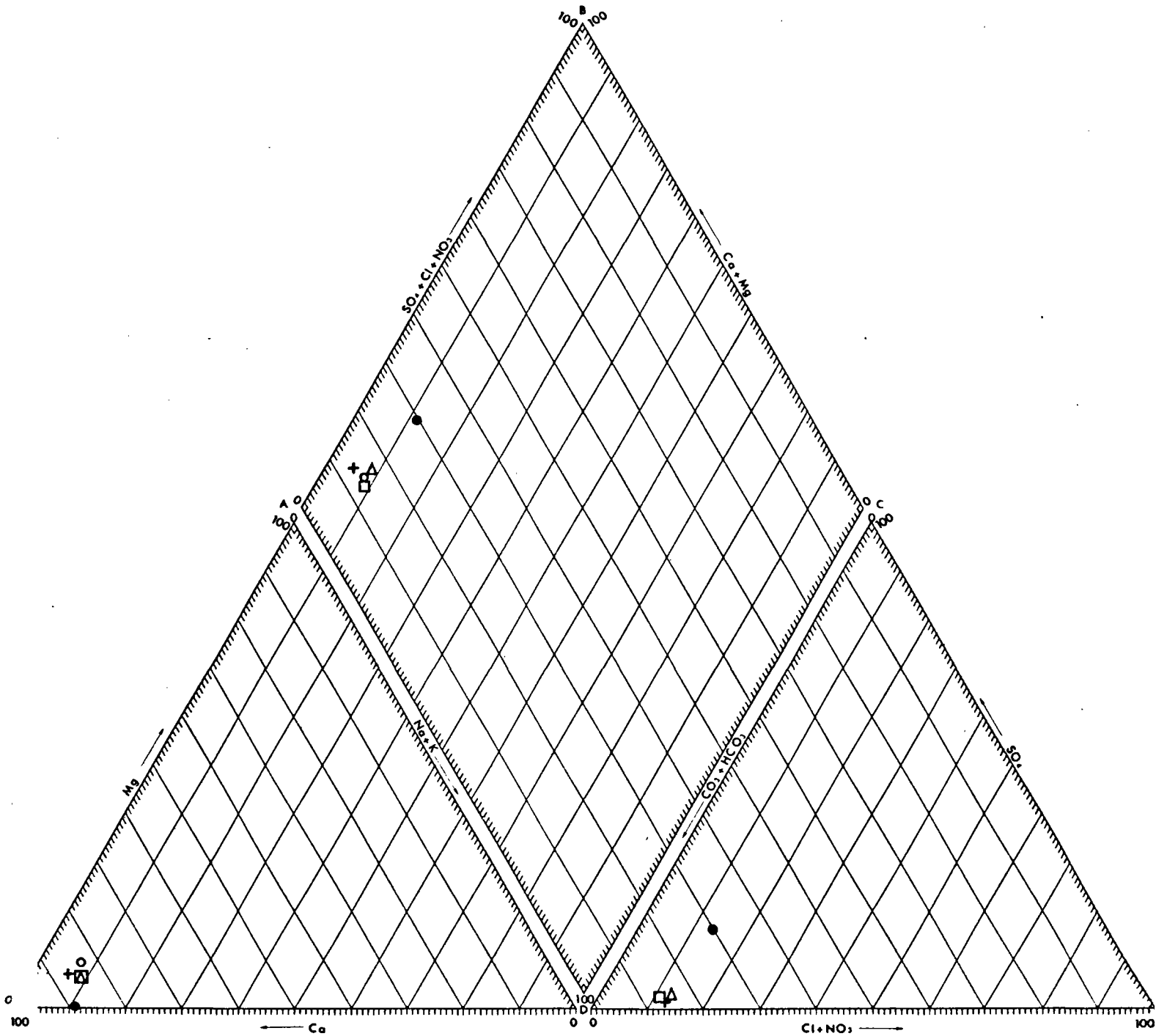


Tableau 16 - Hydrochimie : paramètres statistiques

	Médiane	Intervalle interquartile	Maximum	Minimum
Résistivité à 18°	2 367	2 209-2 550	2 265	1 320
PH	7,3	7,15-7,5	7,7	6,4
D°H total	27	24-29	/	/
	mg/l : méq/l			
Ca ++	99 : 4,95	4,34-5,57	5,67	1,37
Mg ++	4,2 : 0,34	0,23-0,49	0,88	0
CO <sub>3</sub> <sup>--</sup>	145,0 : 4,78	4,36-5,48	6,13	2,97
Cl <sup>-</sup>	14,0 : 0,39	0,34-0,48	1,71	0,22
SO <sub>4</sub> <sup>--</sup>	5,8 : 0,12	0,084-0,16	0,70	0,05
NO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	16,5 : 0,26	0,16-0,30	0,43	0,03

C O N C L U S I O N

-----

Dans la région de POIX, malgré le relèvement des couches géologiques en direction du Bray, qui fera, plus au sud, apparaître d'autres niveaux aquifères c'est toujours la craie qui est à l'affleurement - Hormis les niveaux de source du Cénomaniens de la vallée de la Bresle, la nappe de la craie reste seule exploitable, et se voit immédiatement sollicitée en cas de nécessité.

Le pays est drainé irrégulièrement, par un grand nombre de vallées sèches ou humides, et la surface piézométrique montre des gradients forts, des courbes resserrées, et au total un écoulement assez tourmenté.

La perméabilité sous les plateaux, est ici plus faible qu'ailleurs, car la fissuration y est peu développée. Les gros débits spécifiques ne sont à espérer, qu'au fond même des principaux thalwegs, bien des expériences tentées en tête de vallons secs n'ayant pas donné un chiffre supérieur à 50 m<sup>3</sup>/s/m.

Les prélèvements sont faibles et représentent à peine 0,5 % des apports théoriques par les précipitations.

- Les réserves sont donc, ici, peu facilement accessibles : à ce sujet, 3 indications au moins ne doivent pas être sous-estimées :

- la compacité de la craie en profondeur ;
- le morcellement du plateau (et donc, de la surface d'alimentation) ;
- le recul excessif des sources, traduisent un abaissement du niveau piézométrique, plus rapide qu'ailleurs, ceci étant probablement en rapport avec une faible perméabilité.

Trop peu de renseignements étant actuellement disponibles, dans le cadre de cette feuille, il serait souhaitable que soient créées des stations de jaugeage sur la rivière des Evoissons à CONTY, et sur la Bresle à ST-GERMAIN.

L'installation de piézomètres équipés de limnigraphes, et la surveillance d'un profil, permettant de connaître l'importance de la fluctuation, semblent absolument nécessaires ; l'implantation de postes climatologiques supplémentaires serait également souhaitable.

Des essais de débit, devront préciser les caractéristiques du réservoir, dans les secteurs où il est possible d'envisager, une déconcentration industrielle, c'est-à-dire essentiellement, les vallées de la Bresle et des Evoissons.

J. C. ROUX  
Ingénieur hydrogéologue  
Chef du S.G.R. - P.N.O.

D. D'ARCY  
Ingénieur hydrogéologue

Amiens, le 8 mai 1969.

avec la collaboration technique de J.P. FROMAGER,  
technicien au B.R.G.M.

- ANNEXE 1 -

Liste alphabétique des communes de la feuille de POIX 61  
(entre parenthèses, communes extérieures, incluses pour partie seulement, dans la  
feuille).

Communes	Communes	Communes
AGNIERES	ESCLES SAINT-PIERRE	LINCHEUX-HALLIVILLERS
(BEAUDEDUIT)	FAMECHON	LIOMER
BELLEUSE	FLEURY	MARLERS
BERGICOURT	FLUY	MEIGNEUX
BETTEMBOS	(FONTAINE BONNELEAU)	MEREAUCOURT
BLANGY-SOUS-POIX	FOUILLOY	(MOLIENS)
BOISRAULT	FOURCIGNY	(MOLIENS VIDAME)
(BOUGAINVILLE)	FREMONTIERS	(MONSURES)
BRASSY	FRESNOY-EN-VAL	(MONTMARQUET)
BROCOURT	FRETTEMOLLE	MORVILLERS ST-SATURNIN
BUSSY-LES-POIX	FRECAMPS	MOYENCOURT-LES-POIX
CAULIERES	(GAUVILLE)	NAMPS-AU-MONT
(CLAIRY-SAULCHOIX)	GOUY L'HOPITAL	NAMPS-AU-VAL
CONTRE	(GRANDVILLIERS)	(NEUVILLE LES LOEILLY)
CONTY	GUIBERMESNIL	OFFIGNIES
COURCELLES-SOUS-MOYEN-COURT	GUIZANCOURT	OFFOY
COURCELLES-SOUS-THOIX	HESCAMPS ST-CLAIR	ORIVAL
(CREUSE)	HORNOY	(PISSY)
(CROISSY-SUR-SELLE)	LABOISSIERE ST-MARTIN	POIX
CROIXRAULT	LA CHAPELLE-SOUS-POIX	QUEVAUVILLERS
DAMERAUCOURT	LAFRESNOYE	REVELLES
DARGIES	LAHAYE ST-ROMAIN	ROMESCAMPS
ELENCOURT	LAMARONDE	RUMAINNIL
EPLESSIER	LAVACQUERIE	SAINTE-AUBIN-MONTENOY
EQUENNES	LAVERRIERE	SAINTE-SEGREE
ERAMECOURT	LIGNIERES CHATELAIN	

(Suite)...

Communes	Communes	Communes
SARCUS	SOUPLOCOURT	TRONCHOY
(SARNOIS)	TAISNIL	VELENNES
SAULGHOIX-SOUS-POIX	THIEULLOY L'ABBAYE	(VILLERS CAMPSART)
SENTELIE	THIEULLOY-LA-VILLE	VRAIGNES LES HORNOY
SOMMEREUSE	THOIX	WAILLY

Au total : 93 communes concernées

Liste alphabétique par 1/8e de feuille, des communes de la  
feuille de POIX, et chiffre des populations

(entre parenthèses, communes extérieures, incluses pour partie  
seulement dans la feuille) - Population totale, moins communes  
entre paranthèses : 17.472 hab. - Densité de Pop. au km2 : 34

Communes	Nbre hab.	Communes	Nbre hab.
<u>1</u>		<u>3</u>	
BETTEMOS	92	(BOUGAINVILLE)	370
BOISRAULT	89	BUSSOY-LES-POIX	80
BROCOURT	90	COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT	131
(GAUVILLE)	247	CROIXRAULT	307
GUIBERMESNIL	100	FRESNOY-AU-VAL	220
LABOISSIERE - ST-MARTIN	102	FRICAMPS	110
LAFRESNOYE	198	(MOLLIENS VIDAME)	543
LIGNIERES-CHATELAIN	381	MOYENCOURT-LES-POIX	326
LIOMER	358	POIX	1 218
(MONTMARQUET)	216	SAINTE-AUBIN-MONTENOY	228
MORVILLERS-ST SATURNIN	477		2 620
OFFIGNIES	103	<u>4</u>	
ORIVAL	212	(CLAIRY SAULCHOIX)	278
TRONCHOY	263	(CREUSE)	86
(VILLERS CAMPSART)	185	FLUY	239
	2 465	NAMPS-AU-MONT	203
<u>2</u>		NAMPS-AU-VAL	290
CAULIERES	188	(NEUVILLE-LES-LOEILLY)	80
EPLESSIER	303	(PISSY)	184
GOUY-L'HOPITAL	65	QUEVAUVILLERS	649
HORNOY	718	REVELLES	292
LAMARONDE	113	RUMAINNIL	111
LINCHEUX-HALLIVILLERS	178	TAISNIL	162
THIEULLOY-L'ABBAYE	338		1 946
VRAIGNES-LES-HORNOY	117		...
	2 020		

(suite) ...

Communes	Nbre Hab.	Communes	Nbre Hab.
<u>5</u>		<u>7</u>	
ESCLES SAINT-PIERRE	198	BEAUDEDUIT	218
FOUILLOY	213	BERGICOURT	166
FOURCIGNY	177	BLANGY-SOUS-POIX	155
FRETTEMOLLE	165	BRASSY	69
HESCAMPS SAINT-CLAIR	240	DARGIES	294
MARLERS	124	FAMECHON	196
(MOLIENS)	777	GUIZANCOURT	95
ROMESCAMPS	469	LAHAYE SAINT-ROMAIN	220
SAIN'T-THIBAULT	261	LAVERRIERE	34
SARCUS	346	OFFOY	93
		SENTELEIE	225
	<u>2 193</u>	SOMEREUX	362
			<u>1 909</u>
<u>6</u>			
AGNIERES	191		
DAMERAUCOURT	187		
ELENCOURT	53	<u>8</u>	
EQUENNES	208	BELLEUSE	356
ERAMECOURT	34	CONTRE	119
LA CHAPELLE	59	CONTY	1 373
MEIGNEUX	254	COURCELLES-SOUS-THOIX	79
MEREAUCOURT	28	(CROISSY-SUR-SELLE)	272
(SARNOIS)	246	FLEURY	206
SAULCHOIX-SOUS-POIX	37	FONTAINE BONNELEAU	266
SOUPLICOURT	74	FREMONTIERS	180
SAINTE-SEGREE	76	LAVACQUERIE	246
THIEULLOY-LA-VILLE	133	(MONSURES)	202
(GRANDVILLIERS)	1 649	THOIX	140
		VELENNES	137
	<u>1 334</u>	WAILLY	149
			<u>2 985</u>

Liste alphabétique des communes de la feuille de NEUFCHATEL 60  
situées dans la SOMME et dans l'OISE

Communes	Communes	Communes
ABANCOURT	ST-GERMAIN S/BRESLE	(LE MAZIS)
BEUCAMPS-LE-JEUNE	GUEMICOURT	MONTMARQUET
BEUCAMPS-LE-VIEUX	GOURCHELLES	NEUVILLE-COPPEGUEULE
(BLARGIES)	LANNOY-CUILLERE	QUINCAMPOIX-FLEUZY
GAUVILLE	(LE QUESNE)	ST-VALERY
		(ST-AUBIN RIVIERE)

Huitième <u>4</u>		Huitième <u>8</u>	
BEUCAMPS-LE-JEUNE	: 239	ABANCOURT	: 509
BEUCAMPS-LE-VIEUX	: 1 334	GOURCHELLES	: 191
GAUVILLE	: 247	LANNOY-CUILLERE	: 334
ST GERMAIN S/BRESLE	: 183	QUINCAMPOIX-FLEUZY	: 343
GUEMICOURT	: 24	ST-VALERY	: 71
MONTMARQUET	: 216		
NEUVILLE COPPEGUEULE	: 2 915		
	: <u>2 915</u>		: <u>1 448</u>
	: 42km2		: 29km2

Ce qui représente 4 363 habitants pour sensiblement 73 km<sup>2</sup>,  
soit une densité d'environ : 60 hab./km<sup>2</sup>.

Communes groupées en syndicat d'A. E. P. intercommunal

N°	Syndicat	Communes desservies	Situation de captage	Indice	Consommation m3/j	Observations
	POIX 61 -					
1	LIGER	-GUIBERMESNIL -LIOMER -BROCOURT -BOISRAULT -LINCHEUX- HALLIVILLERS -GOUY L'HOPI- TAL -ST-AUBIN- MONTENOY	GUIBERMES- NIL	61-1-4	180	Liste non limi- tative : voir HALLENCOURT 45 33 communes, 800 m3/j
					980	
2	COURCELLES- SOUS-MOYEN- COURT	-COURCELLES -FRESNOY-AU- VAL - BUSSY-LES- POIX - FRICAMPS	FRESNOY-AU- VAL	61-3-8	55	
3	FLUY-PISSY	- FLUY - PISSY - REVELLES - (BOVELLES) - (CLAIRY- SAULCHOIX) -(SEUX) -(BRIQUEMESNIL FLOXICOURT)	FLUY	61-4-3	115	
4		-(BEAUCAMPS-LE JEUNE) -(BEAUCAMPS-LE VIEUX) - (NEUVILLE- COPPEGUEULE) -(ST-GERMAIN- SUR BRESLE) - LAFRESNOYE	(ST-GERMAIN- SUR-BRESLE)	-	-	Voir NEUFCHATEL - 60 -
						.../

(Suite) .../

N°	Syndicat	Communes desservies	Situation de captage	Indice	Consommation en m3/j	Observations
5	Vallée Bérenger	- TRONCHOY - BETTEMBOS - LAMARONDE - OFFIGNIES - ORIVAL	GUIBERMESNIL	61-1-5	(90)	Entré en service en 1968 - Moyenne d'1 mois de fonctionnement
6	HORNOY	- HORNOY - THIEULLOY- l'ABBAYE - VRAIGNES- LES-HORNOY	HORNOY	61-2-1	(120)	
7	MORVILLERS- ST-SATURNIN	- MORVILLERS -(GAUVILLE) -(MONTMARQUET) - GUEMICOURT	MONTMARQUET	-	-	Voir NEUFCHATEL - 60 -
8	LIGNIERES- CHATELAIN	- LIGNIERES- CHATELAIN - CAULIERES - MEIGNEUX	LIGNIERES- CHATELAIN	61-1-36	55	
9	NAMPS-AU- MONT	- NAMPS-AU- MONT - NAMPS-AU- VAL	NAMPS-AU- MONT	61-4-24	30	
10	RUMAINNIL	- RUMAINNIL - TAISNIL	RUMAINNIL	61-4-20	(25)	
11	THIEULLOY-LA- VILLE	- THIEULLOY - STE-SEGREE - SOUPLICOURT - SAULCHOIX- SOUS-POIX - LA CHAPELLE - SOUS-POIX	THIEULLOY	61-6-16	(30)	SAULCHOIX et LA CHAPELLE en voie de ratta- chement (1967)

.../

(Suite) .../

N°	Syndicat	Communes desservies	Situation de captage	Indice	Consommation en m <sup>3</sup> /j.	Observations
12	DES EVOISSONS	- BERGICOURT - FAMECHON - GUIZANCOURT	BERGICOURT	61-7-1	(5)	FAMECHON et GUIZANCOURT seront rattachées en 1968
13	AGNIERES	- AGNIERES - FRETTEMOLLE - HESCAMPST-ST-CLAIR - HEREAUCOURT	AGNIERES	61-6-5	55	Fournit de l'eau à ELENCOURT
14	SENTELIE	- SENTELIE - BRASSY	SENTELIE	61-7-12	18	
15	BLARGIES	- ESCLES ST-PIERRE - FOUILLOY - ROMESCAMPST-ST-THIBAUT -(MOLIENS)		-	-	Voir NEUFCHATEL
16	DARGIES	- DARGIES - DAMERAUCOURT -(LAHAYE-ST-ROMAIN)	DARGIES	61-7-25	52	LAHAYE nouvellement rattachée - (interdépartemental).
17	LAVERRIERE	- LAVERRIERE - SOMMEREUX	LAVERRIERE	61-7-38	45	
18	BAUDEDUIT	-(BAUDEDUIT) -(CONTEVILLE) -(CHOQUEUSE-LES-BENARD) -(LE MESNIL-CONTEVILLE) -LAVACQUERIE			-	
19	FONTAINE - BONNELEAU	- FONTAINE-BONNELEAU - CATHEUX - CROISSY/SELLE			-	

.../

(Suite).../

N°	Syndicat	Communes desservies	Situation de captage	Indice	Consommation en m3/j	Observations
20	POIX-EPLESSIER	- POIX - EPLESSIER	- POIX - EPLESSIER	:61-2-4 :61-2-5	130 50	: 2 captages par : ce syndicat. : EPLESSIER peut : fournir un : appoint à POIX
	NEUFCHATEL 60					
7	MORVILLERS-ST-SATURNIN	- MORVILLERS - GAUVILLE - MONTMARQUET - GUEMICOURT	- MONTMARQUET	:60-4-1	80	
4	NEUVILLE-COPPEGUEULE	- NEUVILLE - - COPPEGUEULE - BEAUCAMPS-LE- - VIEUX - BEAUCAMPS-LE- - JEUNE - ST-GERMAIN - SUR BRESLE	- ST-GERMAIN- - SUR- - BRESLE	:60-4-16	155	: Laboissière et : Lafressoye : seront ratta- : chées juin 1967
15	BLARGIES	- ST VALERY - QUINCAMPOIX - FLEUZY - GOURCHELLES - LANNOY- - CUILLERE - ABANCOURT	- BLARGIES	:60-8-12	640	: 22 autres : communes hors : limites, for- : ment le syndicat : de BLARGIES, : avec les 5 : incluses

- A N N E X E 2 -

---

R E S U L T A T S    G E O L O G I Q U E S



# RÉSULTATS GÉOLOGIQUES

HUITIÈME DE FEUILLE	61-5	61-7			61-8					NEUFCHATEL 60-4			60-8		
NUMÉRO DU FORAGE	49	1	13	38	1	2	3	32	33	1	6	16	2	3	12
ALTITUDE DU SOL	(+210,00)	+ 115,00	+ 182,00	+ 178,00	+ 115,00	+ 139,00	+ 55,60	+ 176,00	+ 177,00	+ 117,80	+ 193,00	+ 111,00	+ 133,50	+ 157,40	+ 186,00
AVANT-PUITS								+ 176,00	+ 177,00						
ALLUVIONS							+ 55,60			+ 117,80				+ 157,40	+ 186,00
LIMONS	+ 210,00	+ 115,00	+ 182,00	+ 178,00	+ 115,00		-	+ 93,30	+ 94,6				+ 133,50		
SPARNACIEN															
SENONIEN	+ 203,00	+ 114,80	+ 180,80	+ 167,50	+ 114,70	+ 139,00	+ 43,60	+ 83,90	+ 74,00	+ 107,00	+ 193,00		+ 130,70	+ 152,40	+ 184,00
TURONIEN SUPERIEUR	+ 178,00?	-	?	?	+ 58,00	+ 97,00	+ 30,60	+ 71,00		(+92,00)	+ 163,00		+ 125,30		
TURONIEN DIEVEUX	+ 127,00		+ 55,00	-	+ 10,50	+(74,00?)	+ 9,00	+ 60,00	+ 64,00	-	+ 115,00	(+111,00)	-		
DIEVES VERIES							-	-	-		+ 93,00	(+ 88,00)			
GENOMANIEN							+ 26,00	- 37,40			(+ 78,00)	+ 79,00		+ 82,40	
GAULT							- 35,00	- 96,40						+ 22,90	
CRETACE BASAL SABLES ET ARGILE							-106,00	- 153,40						- 67,10	
MALM							-144,00	-188,40						- 121,10	
DOGGER							-630,00	-							
LIAS							-763,50	-							
SOCLE							-871,00	-							
PROFONDEUR TOTALE en m.	120,00 m	36,85 m	131,80 m	125,00 m	108,00 m	1030,00m	335,00 m	180,75 m	136,25 m	30,00 m	107,00 m	30,00 m	30,00 m	350,00 m	20,00 m
COTE DU NIVEAU STATIQUE ET ANNÉE	+ 187,00 1935	+ 83,90 1967	+114,00 1967	+ 147,00 1967	+ 69,25 1967	-	-	+ 104,70 1967	+ 98,90 1935	+ 108,90 1967	+ 133,60 1967	+87,00 1967	+133,20 1964	-	+ 180,60 1963
OBSERVATIONS										en désaccord total avec les données de la carte géologique récente					

- ANNEXE 3 -

---

R E S U L T A T S      H Y D R O G E O L O G I Q U E S

COMMUNE	DESIGNATION	INDICE	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES					HYDROGEOLOGIE						PRELEVEMENTS en m <sup>3</sup>					OBSERVATIONS
			Nappe (1) captée	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépinée en m	Diamètre crépiné en m	Plan l'eau en m	Cote Plan d'eau	Débit en m <sup>3</sup> /h	Rabattement en m	Débit spécifique en m <sup>3</sup> /h/m	Durée de stabilisation en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière	Maximum journalier	Total annuel	
GUIBERMESNIL	Syndicat du Liger	61-1-4	C	P + F	23,00	11,20	1,30	2,60	+114,90	215,00	11,00	19,00	2,00	IC	-	500,00	-	186000	311-80.699.0001
GUIBERMESNIL	Syndicat de la vallée Bérenger	61-1-5	C	P	31,70	-	-	14,70	+128,30	30,00	3,00	10,00	-	IC	-	100,00	-	37000	081.80.612.C001
TRONCHOY	Puits communal	61-1-8	C	P	51,30	-	-	37,50	+138,50	-	-	-	-	C	-	10,00	-	4000	
TROCHOY	Puits communal Bezencourt	61-1-9	C	P	42,30	-	-	37,70	+118,90	-	-	-	-	C	-	5,00	-	2000	
LAFRESNOYE	Wathiéville Ferme	61-1-17	C	P	48,00	-	-	39,00	+143,00	-	-	-	-	A	-	6,00	-	3000	
GUIBERMESNIL	Wathiéville Ferme	61-1-18	C	P	48,00	-	-	39,50	+142,50	-	-	-	-	A	-	5,00	-	2000	
LIGNIERES-CHATELAIN	Syndicat de Lignières	61-1-36	C	P	38,40	-	-	12,90	+182,45	19,00	7,70	2,40	-	IC	-	60,00	-	22000	081.80.479.0001
DRIVAL	Puits communal	61-1-22	C	P	52,00	-	-	31,90	+158,60	-	-	-	-	C	20,00	-	25,00	8000	
OFFIGNIES	Puits communal	61-1-41	C	P	56,00	-	-	27,90	+162,10	-	-	-	-	C	10,00	-	15,00	6000	
BETTEMBOS	Puits communal	61-1-44	C	P	25,90	-	-	12,00	+166,00	-	-	-	-	C	10,00	-	25,00	7000	
HORNOY	Puits de l'AEP du syndicat	61-2-1	C	P	83,00	-	-	62,70	+108,30	37,00	4,30	8,50	4,00	IC	-	100,00	-	36000	926.80.443.C001
CROIXRAULT	Puits d'AEP communale N°2	61-2-3	C	P	26,50	-	-	13,70	+103,30	30,00	5,00	6,00	4,00	C	-	30,00	-	11000	926.80.227.C001
POIX	Puits d'AEP communale	61-2-4	C	P	12,00	-	-	7,60	+107,40	-	-	-	-	C	-	130,00	-	46000	926.80.630.C001
EPLESSIER	Syndicat intercommunal	61-2-5	C	P	31,50	-	-	23,30	+111,70	13,00	2,00	6,50	-	IC	-	30,00	-	11000	081.80.273.C001
LAMARONDE	Puits communal	61-2-7	C	P	34,00	-	-	19,70	+157,30	-	-	-	-	C	15,00	-	20,00	7000	
LAMARONDE	Ferme de Monsieur HELLUIN	61-2-10	C	P	32,20	-	-	18,80	+159,50	-	-	-	-	A	3,00	-	6,00	2000	
POIX	Usine SA des fermiers réunis	61-3-3	C	F	50,00	37,00	0,60	2,30	+ 94,70	290,00	3,65	80,00	-	I	-	2500,00	-	913000	431.80.630.0.001
FRESNOY-AU-VAL	Syndicat de Courcelles	61-3-8	C	P	49,30	-	-	35,20	+ 61,80	26,00	10,00	2,60	2	IC	50,00	-	55,00	21000	081.80.357.C001
MOYENCOURT LES POIX	Forage communal	61-3-19	C	F	107,00	53,00	0,35	70,00	+ 87,00	12,00	6,00	2,00	-	C	-	18,00	-	6000	925.80.577.C001
MOYENCOURT LES POIX	Ferme de Ménesvillers	61-3-20	C	P	102,20	-	-	87,45	+ 70,05	-	-	-	-	A	-	6,00	-	2000	
CROIXRAULT	Puits communal n° 1	61-3-21	C	P	80,30	-	-	60,70	+118,30	35,00	pompe dénoyée	-	-	C	-	peu utilisé	-	-	
POIX	Laiterie des fermiers réunis	61-3-22	C	F	30,00	20,50	0,55	4,50	+ 93,50	95,00	5,70	16,80	-	I	voir ci-dessus ne groupée	61-3-3 commu-	-	431.80.630.0001	

(1) A = Alluvions  
C = Craie  
S = Sable  
Te = Tertiaire  
Tu = Turonien

(2) P = Puits  
F = Forage  
S = Source

(3) I = Industriel  
C = Communal  
IC = Intercommunal  
A = Agricole

COMMUNE	DESIGNATION	INDICE	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES					HYDROGEOLOGIE						PRELEVEMENTS en m <sup>3</sup>				OBSERVATIONS	
			Nappe (1) capter	Nature (2)	Profondeur total en m	Hauteur crépée en m	Diamètre crépée en m	Plan l'eau en m	Cote plan d'eau	debit en m <sup>3</sup> /h	Rabatement en m	debit spécifique en m <sup>3</sup> /h/m	Durée de stabilisation en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière	Maximum journalier		Total annuel
TAISNIL	Syndicat intercommunal	61-4-2	C	F	121,00	60,00	0,35	62,50	+ 52,50	12,60	4,30	2,90	-	IC	-	0	-	0	Inutilisé -
FLUY	Syndicat intercommunal	61-4-3	C	P	89,10	-	-	72,80	+ 57,20	16,00	9,20	1,70	-	IC	-	140,-	-	52000	Relayé par le SDC de Creuse - 081.80. 319.C.001-
QUEVAUVILLERS	Puits communal	61-4-6	C	P	141,00	64,30	0,30	74,80	+ 62,70	14,00	32,00	0,50	-	C	-	55,-	-	21000	926.80.656.C001
NAMPS-AU-VAL	Usine de chaises - Ets RETOURNÉ	61-4-16	C	P	34,10	-	-	29,80	+ 56,20	-	-	-	-	I	-	10,-	-	4000	533.80.582.0003
RUMAINNIL	Puits intercommunal	61-4-20	C	P	29,50	-	-	20,30	+ 48,90	17,00	0,40	42,00	2,00	IC	21,00	30,-	43,00	11000	081.80.689.C001
NAMPS-AU-MONT	Puits intercommunal	61-4-24	C	F	115,50	-	-	74,20	+ 56,80	8,40	0,70	(12)	-	IC	-	32,-	-	12000	081.80.582.C001
FOURCIGNY	Puits communal	61-5-1	C	P	36,20	-	-	14,30	+191,70	10,00	15,30	(0,7)	-	C	-	22,-	-	8000	926.80.340.0001
SARCUS	Puits communal	61-5-7	C	P+F	78,00	-	-	24,80	+178,60	-	-	-	-	C	-	25,-	-	9000	926.60.604.010
FOUILLOY	Forage de la laiterie des Fermiers Réunis	61-5-25	C	F	125,00	-	-	13,00	+194,00	14,00	20,00	(0,7)	-	-	-	-	-	-	Désaffecté
MARLERS	Puits d'AEP communale	61-5-30	C	P	34,0	-	-	16,20	+189,80	11,00	4,40	2,50	3	C	-	20,-	-	7000	926.80.515.C001
AGNIERES	Syndicat d'AEP inter- communale	61-6-5	C	P+F	30,00	-	-	1,90	+152,20	70,00	1,40	50,00	1/6e	IC	-	66,-	-	25000	081.80.436.0001
THIEULLOY-LA-VILLE	Syndicat d'AEP inter- communale	61-6-16	C	P+F	18,00	8,70	0,40	2,10	+132,90	38,00	0,90	(42,00)	1/6e	IC	-	31,-	-	12000	926-80-755.C001
EQUENNES	Puits communal	61-6-21	C	P	90,00	-	-	74,60	+111,40	8,00	16,00	(0,50)	-	C	-	18,-	-	7000	926.80.276.C001
ERAMECOURT	Posières Ferme	61-6-28	C	P	58,60	-	-	53,10	+126,90	-	-	-	-	A	3,00	-	5,00	2000	
LA CHAPELLE-SOUS-POIX	Puits du Chateau	61-6-32	C	P	20,30	-	-	18,70	+114,70	-	-	-	-	-	3,00	-	5,00	2000	
BERGICOURT	Syndicat des Evoissons	61-7-1	C	P	36,80	-	-	31,10	+ 83,90	31,00	2,90	11,00	-	IC	-	7,-	-	3000	081-80-083-C001
SENTELIE	Syndicat d'AEP inter- communale	61-7-12	C	P+F	30,50	8,50	0,36	18,40	+105,60	30,00	0,70	43,00	1/2	IC	-	30,-	-	11000	081-80-134-0001
SENTELIE	Ancien puits communal	61-7-13	C	F	131,80	-	-	(68)	+114,00	1,20	59,00	(0,02)	1,00	C	-	0	-	0	Désaffecté

(1) A = Alluvions  
C = Craie  
S = Sable  
Te = Tertiaire  
Tu = Turonien

(2) P = Puits  
F = Forage  
S = Source

(3) I = Industriel  
C = Communal  
IC = Intercommunal  
A = Agricole

COMMUNE	DESIGNATION	INDICE	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES					HYDROGÉOLOGIE						PRELEVEMENTS en m <sup>3</sup>				OBSERVATIONS
			Nappe (1) capter	Nature (1)	Profondeur totale en m	Hauteur crépine en m	Diamètre crépine en m	Plan l'usage en m	Cote Plan d'eau	debit en m <sup>3</sup> /h	Rabattement en m	debit spécifique en m <sup>3</sup> /h/m	durée de stabilisation en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière	Maximum journalier	
BRASSY	St-Hubert - Ferme	61-7-15	C	P	74,20	-	-	72,10+108,90	-	-	-	-	A	-	5,00	-	2000	
LA HAYE ST ROMAIN	Puits communal	61-7-23	C	P	78,50	-	-	70,80+113,70	-	-	-	-	A	-	6,00	-	2000	
DARGIES	Syndicat d'AEP inter-communale	61-7-25	C	P	40,00	-	-	24,30+140,70	-	-	-	-	IC	-	50,00	-	19000	081.60.194.0001
OFFOY	Puits communal	61-7-26	C	P	64,00	-	-	56,00+109,00	-	-	-	-	C	-	14,00	-	5000	926-60-472-0010
LAVERRIERE	Syndicat d'AEP intercommunale	61-7-38	C	F	125,20	73,00	0,40	31,00+147,00	8,00	40,00	0,20	-	IC	-	45,00	-	17000	081.60.622C001
VELENNES	Puits communal	61-8-1	C	F	108,00	70,30	0,30	45,80+ 69,20	?	?	-	-	C	-	11,00	-	4000	926.80.786.0001
FREMONTIERS	Puits communal	61-8-7	C	P+F	21,20	-	-	15,20+ 67,80	20,00	0	Elevé	-	C	-	-	-	-	-
BELLEUSE	Puits communal	61-8-17	C	P	101,00	-	-	81,00+ 84,00	12,00	8,00	(1,5)	-	C	-	30,00	-	11000	926.80.079.C001
CONTY	Puits communal	61-8-20	C	P	34,20	-	-	31,90+ 57,60	30,00	0,70	43,00	1/2	C	-	94,00	-	34000	926.80.211.C001
CONTY	Puits de l'usine PORTA	61-8-21	C	P	2,00	-	-	1,40+ 51,60	-	-	-	-	I	-	40,00	50,00	11000	355.80.211.0002
NEUFCHATEL																		
MONTMARQUET	Syndicat d'AEP inter-communale	60-4-1	C	p	29,30	-	-	9,50 +109,80	42,00	18,60	2,30	3,00	IC	-	80,00	-	29000	081.80.573.C001
ST GERMAIN/BRESLE	Syndicat d'AEP inter-communale	60-4-16	C	P	29,70	-	-	24,30 + 96,00	72,00	4,00	18,00	5,00	IC	-	200,00	-	75000	081.80.062.C001
LE QUESNE	Fabrique SEPA	60-4-21	C	P	86,00	-	-	-	-	-	-	-	I	-	80,00	90,00	31000	263.80.651.001
LANNOY-CUILLERE	Ferme de Mr BOUTTE	60-7-2	C	P	43,00	-	-	33,00 +184,00	-	-	-	-	A	3,00	-	5,00	2000	
QUINCAMPOIX-FLEUZY	Coopérative beurrière route D. 68	60-8-1	C	P	12,50	-	-	2,00 +131,70	65,00	65,00	10,00	-	I	Peu utilisé	-	-	-	432.76.035.0001

(1) A = Alluvions  
C = Craie  
S = Sable

T<sub>3</sub> = Tertiaire  
Tu = Turonien

(2) F = Puits  
F = Forage  
S = Source

(3) I = Industriel  
C = Communal  
IC = Intercommunal  
A = Agricole

COMMUNE	DESIGNATION	INDICE	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES					HYDROGEOLOGIE						PRELEVEMENTS en m <sup>3</sup>				OBSERVATIONS	
			Nappe (1) capteur	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépine en m	Diamètre crépine en m	Plan l'eau en m	Note Plan l'eau	Debit en m <sup>3</sup> /h	Kabatement en m	Debit spécifique en m <sup>3</sup> /h/m	durée de stabilisation en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière	Maximum journalier		Total annuel
QUINCAMPOIX-FLEUZY	Coopérative beurrière route D.68	60-8-2	C	F	29,90	-	-	0,80	+133,10	250,00	14,00	17,80	2,00	I	-	375,00	550,00	145000	432.76.035.0001
BLARGIES	Syndicat d'AEP intercom- munale	60-8-12	C	P	20,00	-	-	4,00	+182,20	210,00	13,30	15,70	-	IC	-	650,00	-	235000	081.60.076.0001
ST VALERY/BRESLE	Puits d'Hardonseille	60-8-20	C	P	52,70	-	-	42,80	+167,70	-	-	-	-	C	-	7,00	-	3000	
QUINCAMPOIX FLEUZY	Puits d'AEP partielle	60-8-30	C	P	3,80	-	-	4,10	+138,40	-	-	-	-	C	-	6,00	9,00	3000	

(1) A = Alluvions  
C = Craie  
S = Sable  
Te = Tertiaire  
Tu = Turonien

(2) P = Puits  
F = Forage  
S = Source

(3) I = Industriel  
C = Communal  
IC = Intercommunal  
A = Agricole

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT  
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

} POIX 61

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBITOU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'Equi- pement	Nature de l'essai (3)
GUIBERMESNIL	Puits communal	61-1-3	P	C	44,30	40,50	3,80	Pompe ↗	P
TRONCHOY	Puits communal	61-1-6	P	C	41,30	27,70	13,60	Treuil ↘	P+Q
TRONCHOY	Puits de Boulainvillers	61-1-7	P	C	51,00	24,00	27,00	Pompe élec- trique	P+Q
TRONCHOY	Puits communal	61-1-8	P	C	51,30	37,50	13,80	Pompe HECQUET 4m3/h	P+Q
TRONCHOY	Puits communal	61-1-9	P	C	42,30	37,70	4,60	-id°-4m3/h	P
TRONCHOY	Puits communal	61-1-10	P	C	46,90	42,20	4,70	Treuil	P
LABOISSIERE ST- MARTIN	Puits communal	61-1-14	P	C	38,50	30,50	8,00	Néant	P
LABOISSIERE ST- MARTIN	Puits communal	61-1-15	P	C	56,80	48,20	8,60	Pompe HECQUET ↗	P
LAFRESNOYE	Puits communal	61-1-16	P	C	54,16	37,00	17,10	Néant ↘	P+Q
LAFRESNOYE	Puits ferme de Wathiéville	61-1-17	P	C	48,00	39,00	9,00	Pompe BODIN	Q
GUIBERMESNIL	Puits ferme de Wathiéville	61-1-18	P	C	48,00	39,50	8,50	-id-KLG 4m3/h	Q
ORIVAL	Puits de M.Viller	61-1-19	P	C	52,70	34,00	18,70	Néant	P+Q
ORIVAL	Puits communal	61-1-20	P	C	53,60	33,60	20,00	Treuil	P+Q
ORIVAL	Puits communal	61-1-22	P	C	52,00	32,00	20,00	Pompe HECQUET 4 m3/h	Q
ORIVAL	Puits de Mr Magner	61-1-24	P	C	48,50	30,20	18,30	Pompe immergée	Q

(1) P = puits F = forage

(2) =

(3) P = piézomètre PL = limnigraphe  
Q = essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT  
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'Equi- pement	Nature de l'essai (3)
MORVILLERS ST-SATURNIN	Puits de Mr Devidehem	61-1-25	P	C	55,20	31,00	24,20	Pompe KSB 3m3/h	Q
MORVILLERS ST-SATURNIN	Puits d'Etotonne	61-1-28	P	C	47,80	26,00	21,80	Treuil	P+Q
MORVILLERS ST-SATURNIN	Puits communal	61-1-29	P	C	34,40	19,60	14,80	Treuil	P
MORVILLERS ST-SATURNIN	Puits de Mr BRUNET	61-1-30	P	C	35,60	25,60	10,00	Treuil	P+Q
MORVILLERS ST-SATURNIN	Puits communal	61-1-31	P	C	38,60	18,00	20,60	Pompe <sup>ly</sup>	P+Q
MORVILLERS ST-SATURNIN	Puits communal	61-1-32	P	C	30,50	23,18	7,32	Treuil	P
LIGNIERES - CHATELAIN	Puits de Mr Trancart	61-1-33	P	C	34,60	19,60	15,00	Pompe Jeumont 3 m3/h	Q
LIGNIERES - CHATELAIN	Puits communal	61-1-34	P	C	24,30	11,70	12,60	Néant	P+Q
LIGNIERES-CHATELAIN	Puits communal	61-1-35	P	C	26,80	13,00	13,80	Treuil	P+Q
OFFIGNIES	Puits de Mme Vve Bellemain	61-1-37	P	C	31,30	18,30	13,00	Treuil	P+Q
OFFIGNIES	Puits dans pâture de Mr Pornin	61-1-39	P	C	54,00	29,25	24,75	Treuil	P+Q
OFFIGNIES	Puits de Mr Becquerel	61-1-40	P	C	47,30	26,30	21,00	Pompe im- mergée	Q

(1) P = puits F = forage

(2) = C = Craie

(3) P = piézomètre PL = limnigraphe  
Q = essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT  
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.N.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'Equi- pement	Nature de l'essai (3)
OFFIGNIES	Puits communal	61-1-41	P	C	56,00	27,90	28,10	Pompe Hecquet 4 m <sup>3</sup> /h	Q
BETTEMBOS	Puits communal	61-1-44	P	C	25,90	12,00	14,00	Pompe immergée	Q
BETTEMBOS	Puits de Mr Cabos	61-1-45	P	C	29,70	15,10	14,60	-d°-	Q
BOISRAULT	Puits de Mr Baldt	61-1-46	P	C	52,00	44,90	7,00	Treuil	P
MONTMARQUET	Puits de Mr Duneuf	61-1-47	P	C	60,50	42,80	17,70	Néant	P

(1) P = puits F = forage

(2) = C = Craie

(3) P = piézomètre PL = limnigraphe  
Q = essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT  
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'Equi- pement	Nature de l'essai (3)
VRAIGNES-LES- HORNOY	Puits au Chalet	61-2-6	P	C	32,20	18,00	14,20	Treuil	P+Q
LAMARONDE	Puits de Mr Depriau	61-2-8	P	C	35,00	29,90	15,00	pompe maillebeate	Q
LAMARONDE	Puits communal	61-2-9	P	C	32,40	18,30	14,00	Treuil	P+Q
LAMARONDE	Puits de Mr Helluin	61-2-10	P	C	32,20	18,80	13,40	Pompe immergée	Q
VRAIGNES-LES- HORNOY	Puits communal	61-2-14	P	C	40,40	27,40	13,00	Néant	P
VRAIGNES-LES- HORNOY	Puits communal	61-2-15	P	C	27,80	12,70	15,00	Treuil	P+Q
VRAIGNES-LES- HORNOY	Puits de Mr Biloret	61-2-16	P	C	28,20	18,20	10,00	Néant	P
VRAIGNES-LES- HORNOY	Puits de Mr Parfouru	61-2-17	P	C	30,70	18,20	12,50	Néant	P+Q

(1) P = puits F = forage

(2) C = Cratè

(3) P = piézomètre PL = limnigraphe  
Q = essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT  
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.N.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'Equi- pement	Nature de l'essai (3)
FRECAMPS	Forage communal	61-3-2	F	C	118,00	68,00	50,00	Néant	Q
FRESNOY-AU-VAL	Puits communal	61-3-4	P	C	34,80	30,20	4,60	Néant	P
FRESNOY-AU-VAL	Puits communal	61-3-5	P	C	34,40	29,10	5,30	Néant	P
FRESNOY-AU-VAL	Puits de Mr Beauvais	61-3-7	P	C	34,50	28,60	6,00	Néant	P
BUSSY-LES-POIX	Puits de Mr BUSSY	61-3-9	P	C	74,20	64,90	9,30	Pompe <sup>ty</sup>	PL
FRICAMPS	Puits communal	61-3-10	P	C	85,80	67,35	18,45	Pompe immergée	P+Q
FRICAMPS	Puits du Château	61-3-11	P	C	76,30	69,90	6,40	Pompe immergée	P
ST-AUBIN- MONTENOY	Puits communal	61-3-14	P	C	69,60	63,10	6,50	Pompe immergée	P
ST-AUBIN- MONTENOY	Puits communal Montenoy	61-3-15	P	C	26,50	19,20	7,30	Pompe à chaîne	P
ST-AUBIN- MONTENOY	Puits communal Montenoy	61-3-17	P	C	27,85	21,80	6,00	Néant	P
MOYENCOURT-LES- POIX	Puits ferme de Menesvillers	61-3-20	P	C	102,20	87,45	14,75	pompe immergée 3m <sup>3</sup> /h	Q

(1) P = puits F = forage

(2) = C = Craie

(3) P = piézomètre PL = limnigraphe  
Q = essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT  
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'Equi- pement	Nature de l'essai (3)
REVELLES	Puits communal	61-4-4	P	C	83,00	70,00	13,00	Treuil	P+Q
REVELLES	Puits ferme Henneville	61-4-5	P	C	83,00	71,20	11,80	Néant	P+Q
QUEVAUVILLERS	Puits communal	61-4-7	P	C	86,70	69,20	17,50	Néant	P+Q
QUEVAUVILLERS	Puits du Château	61-4-8	P	C	82,00	73,10	9,00	Treuil	P+Q
NAMPS-AU-MONT	Puits du Château	61-4-9	P	C	83,80	73,90	10,00	Treuil	P+Q
NAMPS-AU-MONT	Puits S.N.C.F.	61-4-10	P	C	49,00	45,30	3,70	Treuil	P
RUMAINNIL	Puits communal	61-4-19	P	C	41,50	36,70	4,70	POMpe immergée?	P
TAISNIL	Puits communal	61-4-21	P	C	55,00	49,60	5,40	Treuil	P
TAISNIL	Puits communal	61-4-23	P	C	35,00	30,00	5,00	Néant	PL

(1) P = puits F = forage

(2) = C = Craie

(3) P = piézomètre PL = limnigraphe  
Q = essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT  
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'Equi- pement	Nature de l'essai (3)
MORVILLERS-ST-SATURNIN	Puits "Au Coq Gaulois"	61-5-2	P	C	47,00	30,37	16,63	Pompe à chaîne	P+Q
SARCUS	Puits communal de Grasse	61-5-3	P	C	23,30	16,20	7,00	Néant	P
SARCUS	Puits au Moulin Taillefère	61-5-5	P	C	41,60	28,90	12,70	Eolienne	P+Q
SARCUS	Puits communal	61-5-6	P	C	34,20	22,10	12,00	Treuil	P+Q
FOURCIGNY	Puits de Mme Vve Boulogne	61-5-8	P	C	27,40.	16,70	10,70	Treuil	P
FOURCIGNY	Puits de Mr Dusanter	61-5-9	P	C	28,30	18,00	10,30	Néant	P
FOURCIGNY	Puits de Mr Descamps	61-5-10	P	C	30,00	22,77	7,23	Néant	P
FOURCIGNY	Puits de Mr Billard	61-5-11	P	C	27,10	16,60	10,50	Treuil	P
ST-THIBAULT	Puits de Mr Catelin	61-5-14	P	C	31,90	19,00	12,00	Pompe à piston	P+Q
ST-THIBAULT	Puits communal de Haleine	61-5-15	P	C	38,00	26,50	11,50	Pompe à piston	P+Q
ST-THIBAULT	Puits communal	61-5-16	P	C	33,60	23,60	10,00	Néant	P
ST-THIBAULT	Puits de St-Calais	61-5-17	P	C	28,60	23,00	5,60	Pompe à piston	P
ROMESCAMPS	Puits communal	61-5-19	P	C	29,90	11,60	18,30	Treuil	P+Q
ROMESCAMPS	Puits de Carroix	61-5-20	P	C	24,90	14,00	11,00	Treuil	P+Q
ROMESCAMPS	Puits de Carroix	61-5-21	P	C	27,00	14,50	12,50	Treuil	P+Q
FOUILLOY	Puits communal	61-5-23	P	C	25,60	18,75	6,85	Néant	P
FOUILLOY	Laiterie des Fermiers Réunis	61-5-25	P	C	125,00	20,00	105,00	Pompe à piston	Q

(1) P = puits F = forage

(2) = C = Craie

(3) P = piézomètre PL = limnigraphe  
Q = essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT  
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'Equi- pement	Nature de l'essai (3)
FOUILLOY	Puits communal	61-5-26	P	C	24,05	12,95	11,00	Néant	P+Q
FOUILLOY	Puits de l'argilière	61-5-27	P	C	20,50	13,90	6,60	Treuil	P
HESCAMPS-ST- CLAIR	Puits communal	61-5-32	P	C	24,20	19,00	5,20	Pompe à piston	P
HESCAMPS-ST CLAIR	Puits de l'Ecde	61-5-33	P	C	27,00	17,00	10,00	Néant	P+Q
HESCAMPS-ST CLAIR	Puits de l'Eglise	61-5-34	P	C	36,00	20,20	15,80	Néant	P+Q
HESCAMPS-ST CLAIR	Puits communal	61-5-35	P	C	30,00	23,40	6,60	Néant	P
FRETTEMOLLE	Puits de Mr Merlin	61-5-37	P	C	33,80	27,25	6,55	Pompe Sireel	P
FRETTEMOLLE	Puits de la Place	61-5-42	P	C	11,30	1,30	10,00	Pompe à bras	P
FRETTEMOLLE	Puits de Mr Baudimont	61-5-43	P	C	11,30	1,95	9,35	Pompe ↕	P
FRETTEMOLLE	Puits de Mesnil- Huchon	61-5-44	P	C	18,00	7,00	11,00	Néant	P+Q
MEIGNEUX	Puits de la "Briquete- rie"	61-5-46	P	C	28,20	16,00	12,20	Pompe à chaîne	P+Q
MEIGNEUX	Puits de pâture de Mme Mille	61-5-47	P	C	26,90	15,50	11,40	Pompe à chaîne	Q
MORVILLERS-ST SATURNIN	Ex-puits d'AEP de OIGEON	61-5-48	P	C	54,00	35,00	19,00	Néant	P+Q+L

(1) P = puits F = forage

(2) = C = Craie

(3) P = piézomètre PL = limnigraphe  
Q = essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT  
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'Equi- pement	Nature de l'essai (3)
AGNIERES	Puits de la Place	61-6-2	P	C	46,30	41,40	5,00	Néant	P
AGNIERES	Puits communal	61-6-3	P	C	36,00	31,40	4,60	Néant	P
AGNIERES	Puits de Hondicourt	61-6-4	P	C	11,60	6,30	5,30	Néant	P
AGNIERES	Puits de St-Martin le Pauvre	61-6-6	P	C	12,55	7,55	5,00	Néant	P
AGNIERES	Puits de l'école	61-6-7	P	C	11,00	6,00	5,00	Pompe Guinard 1/2 m <sup>3</sup> /h	P
SOUPLICOURT	Puits communal	61-6-11	P	C	34,20	29,00	5,20	Treuil	P
SOUPLICOURT	Puits d'en bas	61-6-12	P	C	23,20	15,90	7,30	Treuil	P
MEREAUCOURT	Puits communal	61-6-13	P	C	21,20	16,90	4,30	Néant	P
DARGIES	Puits de réderie	61-6-25	P	C	34,70	26,70	8,00	Treuil	P
DAMERAUCOURT	Puits du Quesnoy F.	61-6-29	P	C	32,60	22,30	10,30	Pompe Carnelle	P
SARNOIS	Puits dans pâture de Mme LABORY	61-6-30	P	C	28,00	12,35	15,65	Eolienne	Q
MEIGNEUX	Puits dans une pâture	61-6-34	P	C	29,20	16,00	13,20	Treuil	P+Q

(1) P = puits F = forage

(2) = C = Craie

(3) P = piézomètre PL = limnigraphe  
Q = essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBITOU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale, en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'Equi- pement	Nature de l'essai (3)
BRASSY	Puits communal	61-7-16	P	C	78,30	69,10	9,20	Pompe immergée	P
LAHAYE ST ROMAIN	Puits communal	61-7-23	P	C	78,50	70,80	7,70	Pompe immergée	P
OFFOY	Puits communal	61-7-27	P	C	64,95	58,10	6,85	Néant	P
LAVERRIERE	Puits communal de l'Eglise	61-7-32	P	C	51,00	45,50	5,50	Treuil	P
BELLEUSE	Puits communal	61-8-19	P	C	72,00	67,00	5,00	Néant	P
CROISSY	Puits de la Malmaison Ferme	61-8-34	P	C	90,80	71,30	19,50	pompe à piston 4 m <sup>3</sup> /h	Q

(1) P = puits F = forage

(2) = C = Craie

(3) P = piézomètre PL = limnigraphe  
Q = essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT

OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

}

NEUFCHATEL 60

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBITOU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur en plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'Equi- pement	Nature de l'essai (3)
BEAUCAMPS LE JEUNE	Puits communal	60-4-2	P	C	79,70	363,70	16,00	Treuil	P+Q
GAUVILLE	Puits communal	60-4-4	P	C	61,30	45,30	16,00	Néant	PL
GAUVILLE	Puits communal	60-4-5	P	C	38,80	45,50	13,30	Pompe immergée	Q
BEAUCAMPS LE VIEUX	Puits de Tissagel- Gaudefroy	60-4-6	P	C	107,00	72,00	35,00	Néant	PL
NEUVILLE- COPPEGUEULE	Puits communal	60-4-7	P	C	90,60	74,46	16,14	Treuil	PL
GAUVILLE	Puits communal	60-4-9	P	C	57,00	44,00	13,00	Treuil	P+Q
BEAUCAMPS LE JEUNE	Puits du Château	60-4-22	P	C	(118,00)	57,80	(60,00)	Pompe immergée	P+Q
BEAUCAMPS LE JEUNE	Puits communal	60-4-23	P	C	72,40	65,00	7,40	Treuil	PL
BEAUCAMPS LE JEUNE	Puits communal	60-4-24	P	C	84,00	61,00	23,00	Treuil	P+Q
MONTMARQUET	Puits communal	60-4-26	P	C	47,80	36,60	11,20	Néant	P+Q
MONTMARQUET	Puits communal	60-4-27	P	C	51,95	42,40	9,55	Néant	P
LANNOY-CUILLERE	Puits communal	60-7-1	P	C	45,30	38,55	6,75	Treuil	PL
LANNOY-CUILLERE	Puits de la Ferme de M. Boutté	60-7-2	P	C	43,00	38,00	5,00	Pompe 10 m <sup>3</sup> /h.	Q

(1) P = puits, F = forage

(2) = C = Craie

(3) P = piézomètre PL = limnigraphe  
Q = essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT  
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'Equi- pement	Nature de l'essai (3)
MORVILLERS-ST-SATURNIN	Puits communal de Digeon	60-8-13	P	C	48,50	37,50	11,00	Néant	P+Q
ROMESCAMPS	Puits communal de Bernapré	60-8-14	P	C	39,10	26,40	12,70	Néant	P+Q
ROMESCAMPS	Puits communal de Bernapré	60-8-15	P	C	34,20	22,45	11,75	Treuil	P+Q
ST-VALERY/BRESLE	Puits dans une pâture	60-8-18	P	C	10,00	6,00	4,00	Pompe à main	P
ST-VALERY/BRESLE	Puits de Hardonseille	60-8-20	P	C	52,70	47,20	5,50	Pompe 3,6m <sup>3</sup> /h	Q
LANNOY-CUILLERE	Puits du château de Beaulieu	60-8-23	P	C	57,45	49,80	7,65	Pompe Bodin	P
LANNOY-CUILLERE	Puits du château Menival	60-8-26	P	C	49,80	45,20	4,60	Néant	P
ABANCOURT	Puits dans une pâture	60-8-27	P	C	30,00	25,30	4,70	Treuil	PL
MORVILLERS-ST-SATURNIN	Puits communal de Digeon	60-8-28	P	C	48,50	36,00	12,50	Néant	P+Q
GOURCHELLES	Puits communal	60-8-33	P	C	16,00	11,10	4,90	Néant	PL
GOURCHELLES	Puits S.N.C.F.	60-8-35	P	C	10,00	5,35	4,65	Pompe à main	P
ST-VALERY/BRESLE	Puits communal	60-8-37	P	C	54,54	48,24	6,30	Treuil	P
ABANCOURT	Puits communal	60-8-38	P	C	48,80	39,00	9,80	Néant	P+Q
ABANCOURT	Puits communal	60-8-39	P	C	26,40	19,00	7,40	Treuil	PL
ABANCOURT	Puits de Hennicourt	60-8-40	P	C	24,65	14,00	10,65	Treuil	P+Q

(1) P = puits F = forage

(2) = C = Craie

(3) P = piézomètre PL = limnigraphe  
Q = essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT  
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'Equi- pement	Nature de l'essai (3)
ABANCOURT	Puits de Mme Vve Goujon	60-8-41	P	C	22,80	12,80	10,00	Treuil	P+Q
ABANCOURT	Puits de Hennicourt	60-8-44	P	C	24,00	16,00	8,00	Néant	P
MOLIENS	Puits communal	60,8-45	P	C	20,40	10,00	10,40	Treuil	PL
ABANCOURT	Puits de Hennicourt	60-8-46	P	C	22,80	12,00	10,80	Néant	P+Q
LANNOY-CUILLERE	Puits de la Ferme de la Vergne	60-8-47	P	C	54,80	49,30	5,50	Treuil	PL
LANNOY-CUILLERE	Puits du château du Dieu de Pitié	60-8-48	P	C	49,60	43,40	6,20	Pompe à chaîne	P
LANNOY-CUILLERE	Puits Ferme Mare à Joncs	60-8-49	P	C	45,25	40,25	5,00	Treuil	PL
ROMESCAMPS	Puits de Bernapré	60-8-50	P	C	34,90	18,45	16,45	Pompe Letestu	P+Q
LANNOY-CUILLERE	Puits ferme de Montifaux	60-8-65	P	C	56,15	47,15	9,00	Pompe Mangin 3 m <sup>3</sup> /h	P+Q
ROMESCAMPS	Puits ferme de Plantognon	60-8-72	P	C	39,10	35,00	4,10	Pompe immergée	P+Q
BLARGIES	Puits de Belleville	60-8-76	P	C	21,10	10,65	10,45	Treuil	P+Q
BLARGIES	Puits communal	60-8-78	P	C	22,50	17,50	5,00	Treuil	P

(1) P = puits F = forage

(2) = C = Craie

(3) P = piézomètre PL = limnigraphe  
Q = essai de débit

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX

60 - NEUFCHATEL

Nappe captée : Craie

COMMUNE	MONTMARQUET		ST-GERMAIN/BRESLE		QUINCAMPOIX-FLEUZY		BLARGIES		ROMESCAMPS	
DESIGNATION	Syndicat de Morvillers		Syndicat de Neuville-Coppegueule		Coopérative beurrière		Syndicat de Blargies		Heau de Bernapré	
INDICE	60-4-1		60-4-16		60-8-1		60-8-12		60 -8-50	
DATE	20/10/1955		30/09/1953		30/05/1963		30/05/1955		13/01/1937	
T°										
Résist. à 18°	2 592 ohm/cm		2 323 ohm/cm				2 100 ohm/cm			
pH	7,20		7,15		7,40					
D.H. total	25°60		24°00		29°40		34°50		28°00	
D.H. permanent	5°60		6°00				4°50		6°00	
TA					0					
TAC	24° = 240 mg				26°20 = 262 mg				165	
Résidu sec	301 mg à 180°		314 mg à 100°				380 mg à 110°		372 mg à 110°	
	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l
Ca <sup>++</sup>	89,40	4,47	93,80	4,69	115,30	5,76	126,40	6,32	131,50	6,57
Mg <sup>++</sup>	2,40	0,20	6,50	0,53	0,96	0,08	9,00	0,74	7,20	0,59
Na <sup>+</sup>			10,30	0,44					14,04	0,60
K <sup>+</sup>										
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fe <sup>++</sup>	0,07	0,002	0,10	0,004			0,80	0,03		
CO <sub>3</sub> <sup>--</sup>	144,00	4,75	(143,00)	4,72					99,00	3,27
CO <sub>3</sub> H <sup>-</sup>										
Cl <sup>-</sup>	12,00	0,34	15,90	0,44	14,20	0,40	24,00	0,67	22,00	0,62
SO <sub>4</sub> <sup>--</sup>	4,10	0,09	6,20	0,13	7,50	0,15	8,30	0,17	11,80	0,25
NO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	14,70	0,23	10,90	0,17			3,90	0,06	2,94	0,05
NO <sub>2</sub>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OBSERVATIONS										

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX

61 - POIX

Nappe captée : Craie

COMMUNE DESIGNATION INDICE	GUIBERMESNIL Syndicat du Liger 61-1-4		GUIBERMESNIL Syndicat de la vallée Bérenger 61-1-5		LIGNIERES-CHATELAIN Syndicat de Ligniè- res 61-1-36		HORNOY Syndicat d'Hornoy 61-2-1		CROIXRAULT 2e puits d'AEP com- munale 61-2-3	
DATE	5/10/1945		28/7/1960		25/07/1935		18/4/1966		30/10/1952	
T°										
Résist. à 18°			2 638 ohm/cm				2 363 ohm/cm		2 537 ohm/cm	
pH			7,40				7,55		7,00	
D.H. total	30°40				29°00				28°70	
D.H. permanent	13°60		25°70		4°50				6°50	
TA										
TAC	310,00		22°50 = 225 mg		300,00		242,00		22°00 = 220 mg	
Résidu sec	336 à 110°		302 mg à 180°		356 à 110°				294 mg à 180°	
	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l
Ca <sup>++</sup>	111,50	5,57	111,50	5,57	115,70	5,78			131,30	6,56
Mg <sup>++</sup>	5,40	0,44	3,60	0,29	4,20	0,34			?	?
Na <sup>+</sup>	10,30	0,44								
K <sup>+</sup>										
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>										0
Fe <sup>++</sup>			0,09	0,003					?	?
CO <sub>3</sub> <sup>--</sup>	(186,00)	6,13	(135,00)	4,45	(180,00)	5,94	(145,00)	4,78	(132,00)	4,35
CO <sub>3</sub> H <sup>-</sup>										
Cl <sup>-</sup>	16,00	0,45	12,00	0,34	12,00	0,34	11,00	0,31	18,00	0,50
SO <sub>4</sub> <sup>--</sup>	4,90	0,10	4,90	0,10	3,90	0,08			2,40	0,05
NO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	24,50	0,39	17,10	0,27	24,50	0,39	16,70	0,27	14,70	0,23
NO <sub>2</sub>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OBSERVATIONS	( ) valeur douteuse									

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX

Nappe captée : Crée

COMMUNE	POIX		EPLESSIER		POIX		FRESNOY-AU-VAL		MOYENCOURT-LES-POIX	
DESIGNATION	Syndicat de Poix les Eplessier		Syndicat de Poix les Eplessier		S.A des fermiers réunis		Syndicat de Courcelles sous Moyencourt		Forage communal	
INDICE	61-2-4		61-2-5		61-3-3		61-3-8		61-3-19	
DATE	9/9/1968		12/11/1968		20/6/1963		3/11/1953		17/1/1936	
T°										
Résist. à 18°	2 118		2 334				2 514			
pH					7,38		7,20		7,00	
D.H. total	28°40		30°50		25°00		29°00		27°00	
D.H. permanent					2°00		4°8			
TA					0					
TAC	260,00		238,00		26,50 = 265 mg		26° = 260 mg		252,00	
Résidu sec							367 à 180 °			
	mg/l	mèq/l	mg/l	mèq/l	mg/l	mèq/l	mg/l	mèq/l	mg/l	mèq/l
Ca <sup>++</sup>					85,20	4,26	94,60	4,73	110,00	5,50
Mg <sup>++</sup>					10,20	0,84	2,34	0,19		
Na <sup>+</sup>									7,40	0,32
K <sup>+</sup>										
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>			0	0						
Fe <sup>++</sup>							0,06	0,002		
CO <sub>3</sub> <sup>--</sup>	156,00	5,14	143,00	4,72	142,20	4,69	156,00	5,14	151,20	4,99
CO <sub>3</sub> H <sup>-</sup>										
Cl <sup>-</sup>	13,00	0,36	11,00	0,31			16,00	0,45	11,40	0,32
SO <sub>4</sub> <sup>--</sup>							3,33	0,07	2,40	0,05
NO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	15,30	0,24	16,10	0,26			22,00	0,35	19,10	0,30
NO <sub>2</sub> <sup>-</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OBSERVATIONS										

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX

Nappe captée : Craie

COMMUNE	CROIXRAULT		POIX		FLUY		QUEVAUVILLERS		RUMAINNIL	
DESIGNATION	1er puits d'AEP communale		S.A. des fermiers réunis		Syndicat Fluy-Rissy		Puits communal		intercommunal	
INDICE	61-3-21		61-3-22		61-4-3		61-4-6		61-4-20	
DATE	4/12/1947		10/3/1966		29/6/1966		29/6/1966		8/2/1962	
T°			12°							
Résist. à 18°					2 112		2 209		2 576	
pH			7,15		7,30		7,40		7,20	
D.H. total	24°00		24°00						23°60	
D.H. permanent	4°00		2°00							
TA										
TAC	240,00		250,00		262,00		266,00		250,00	
Résidu sec	278 mg à 110°								340 mg à 180°	
	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l
Ca <sup>++</sup>	80,60	4,03	88,70	4,43					86,80	4,34
Mg <sup>++</sup>	5,10	0,42	4,80	0,39					4,30	0,35
Na <sup>+</sup>										
K <sup>+</sup>										
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	0	0			0	0	0	0	0	0
Fe <sup>++</sup>										
CO <sub>3</sub> <sup>--</sup>	144,00	4,75	136,20	4,49	157,20	5,19	159,60	5,27	150,00	4,95
CO <sub>3</sub> H <sup>-</sup>										
Cl <sup>-</sup>	12,00	0,34			18,00	0,50	10,00	0,28	14,00	0,39
SO <sub>4</sub> <sup>--</sup>	3,92	0,08							4,10	0,08
NO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	26,90	0,43			18,80	0,30	13,10	0,21	14,70	0,23
NO <sub>2</sub> <sup>-</sup>	0	0			0	0	0	0	0	0
OBSERVATIONS										

79

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX

Nappe captée : Craie

COMMUNE DESIGNATION INDICE	NAMPS-AU-MONT Syndicat de Namps 61-4-24		FOURCIGNY Puits communal 61-5-1		SARCUS Puits communal 61-5-7		MARLERS Puits communal 61-5-30		AGNIERES Syndicat intercommu- nal 61-6-5	
DATE	25/5/1937		3/8/1961		20/4/1932		25/4/1935		23/5/1955	
T°										
Résist. à 18°			2 208						2 381	
pH	7,10		7,05						7,00	
D.H. total	24°50'		29°60'		22°00'		27°00'		28°00'	
D.H. permanent					8°00'		6°50'		6°20'	
TA			0						0	
TAC	240,00		30°50' =		150,00		275,00		26°00' =	
Résidu sec			344 à 180 <sup>0</sup> mg		293 à 110°		320 mg à 110°		324 mg à 180 <sup>0</sup> mg	
	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l
Ca <sup>++</sup>	(101,00)	5,05	111,20	5,56	86,60	4,33	102,20	5,11	87,30	4,36
Mg <sup>++</sup>			4,08	0,33	0	0	3,00	0,25	3,24	0,26
Na <sup>+</sup>	8,30	0,35			12,90	0,55				
K <sup>+</sup>										
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fe <sup>++</sup>			0,08	0,003					0,05	0,002
CO <sub>3</sub> <sup>--</sup>	144,00	4,75	183,00	6,03	90,00	2,97	165,00	5,44	156,00	5,15
CO <sub>3</sub> H <sup>-</sup>										
Cl <sup>-</sup>	12,80	0,36	12,00	0,34	18,20	0,51	8,00	0,22	12,00	0,34
SO <sub>4</sub> <sup>--</sup>	5,98	0,12	6,37	0,13	33,30	0,70	2,45	0,51	7,84	0,16
NO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	5,98	0,09	5,88	0,09	2,94	0,05	17,15	0,27	12,25	0,20
NO <sub>2</sub> <sup>-</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OBSERVATIONS										

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX

Nappe captée : Craie

COMMUNE	THIEULLOY LA VILLE		THIEULLOY LA VILLE		EQUENNES		EQUENNES		BERGICOURT	
DESIGNATION	Syndicat intercommuna		Source de la riv. de Poix		Puits communal		Source des Evois-sons		Syndicat des Evois-sons	
INDICE	61-6-16		61-6-17		61-6-21		61-6-22		61-7-1	
DATE	23/3/1949		1/6/1962		21/1/1936		1/6/1962		18/7/1961	
T°										
Résist. à 18°			2 367				2 367		2 665	
pH			7,70				7,50		7,50	
D.H. total	30°00		26°80		21°00		28°90		24°00	
D.H. permanent	4°50									
TA			0				0		0	
TAC	280,00		28° = 280 mg/l		210		28° = 280 mg/l		22° = 220 mg/l	
Résidu sec	308 mg à 110°		328 mg à 180°		268 mg à 110°		329 mg à 180°		294 mg à 180°	
	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l
Ca <sup>++</sup>	96,60	4,83	99,50	4,97	84,50	4,22	107,80	5,39	27,30 !	1,37 !
Mg <sup>++</sup>	6,90	0,56	4,32	0,35	1,20	0,10	4,32	0,35	3,60	0,29
Na <sup>+</sup>										
K <sup>+</sup>										
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fe <sup>++</sup>							0,10	0,003		
CO <sub>3</sub> <sup>--</sup>	168,00	5,54	168,00	5,54	126,00	4,16	168,00	5,54	132,00	4,36
CO <sub>3</sub> H <sup>-</sup>										
Cl <sup>-</sup>	14,00	0,39	14,00	0,39	14,00	0,39	16,00	0,45	14,00	0,39
SO <sub>4</sub> <sup>--</sup>	4,90	0,10	5,49	0,11			7,05	0,15	5,88	0,12
NO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	19,60	0,31	14,70	0,23	17,10	0,27	17,10	0,27	17,20	0,27
NO <sub>2</sub>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OBSERVATIONS										

CHARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX

Nappe captée : Craie

COMMUNE	SENTELIE		THOIX		DARGIES		OFFOY		LAVERRIERE	
DESIGNATION	Syndicat intercommunal		Source riv. des Parquets		Syndicat intercommunal		Puits communal		Syndicat intercommunal	
INDICE	61-7-12		161-7-17		61-7-25		61-7-26		61-7-38	
DATE	17/3/1949		1/6/1962		5/9/1968		5/9/1968		14/2/1936	
T°										
Résist. à 18°	2 215		2 532		2 235		1 320			
pH			7,65		7,56		6,40			
D.H. total	29°00		18°40		28°00		35°00		27°00	
D.H. permanent	6°00								10°00	
TA			0		0					
TAC	280,00		26° = 260 mg/l						155,00	
Résidu sec	315 mg à 110°		236 mg à 180°						404 mg à 110°	
	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l
Ca <sup>++</sup>	98,00	4,90	64,60	3,23	105,80	5,29	133,50	5,67	117,20	5,86
Mg <sup>++</sup>	4,20	0,34	5,22	0,43					10,80	0,88
Na <sup>+</sup>	12,00	0,52			11,80	0,51	39,00 !	1,68 !	19,30	0,83
K <sup>+</sup>										
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fe <sup>++</sup>	0,	0	0,14	0,005						
CO <sub>3</sub> <sup>--</sup>	168,00	5,54	156,00	5,14					93,00	3,07
CO <sub>3</sub> H <sup>-</sup>										
Cl <sup>-</sup>	20,00	0,56	12,00	0,34	18,20	0,51	61,00 !	1,71 !	29,70	0,83
SO <sub>4</sub> <sup>--</sup>	8,00	0,17	5,78	0,12					0	
NO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	22,00	0,35	17,10	0,27	1,96	0,03	8,82	0,14	2,94	0,05
NO <sub>2</sub> <sup>-</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OBSERVATIONS										

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX

Nappe captée : Craie

COMMUNE	VELENNES		FREMONTIERS		BELLEUSE		CONTY			
DESIGNATION	Puits communal		Puits communal		Puits communal		Puits communal			
INDICE	61-8-1		61-8-7		61-8-17		61-8-20			
DATE	11/5/1966		12/2/1957		11/5/1966		27/9/1937			
T°										
Résist. à 18°	2 250		2 620		2 457					
pH	7,50		7,25		7,50					
D.H. total			23°10				22°50			
D.H. permanent							4°50			
TA			0							
TAC	210,00		23° = 230 mg/l		218,00		200,00			
Résidu sec			308 mg à 180°				283 mg à 110°			
	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l
Ca <sup>++</sup>			87,00	4,35			79,50	3,97		
Mg <sup>++</sup>			3,00	0,25			1,80	0,15		
Na <sup>+</sup>										
K <sup>+</sup>										
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0		
Fe <sup>++</sup>			0,07	0,002						
CO <sub>3</sub> <sup>---</sup>	126,00	4,15	185,00	6,10	131,00	4,32	120,00	3,96		
CO <sub>3</sub> H <sup>-</sup>										
Cl <sup>-</sup>	12,00	0,34	14,00	0,39	14,00	0,39	14,00	0,39		
SO <sub>4</sub> <sup>---</sup>			7,64	0,16			0	0		
NO <sub>3</sub> <sup>-</sup>	19,60	0,31	14,70	0,23	21,20	0,34	17,20	0,27		
NO <sub>2</sub> <sup>-</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0		
OBSERVATIONS										



- Cantons
1. Louviers
  2. Elbeuf
  3. Aumale
  4. Neufvilles
  5. St-Sauveur
  6. Forges-les-Eaux
  7. Chateaufort
  8. Poix
  9. Fontaine
  10. Grandvilliers

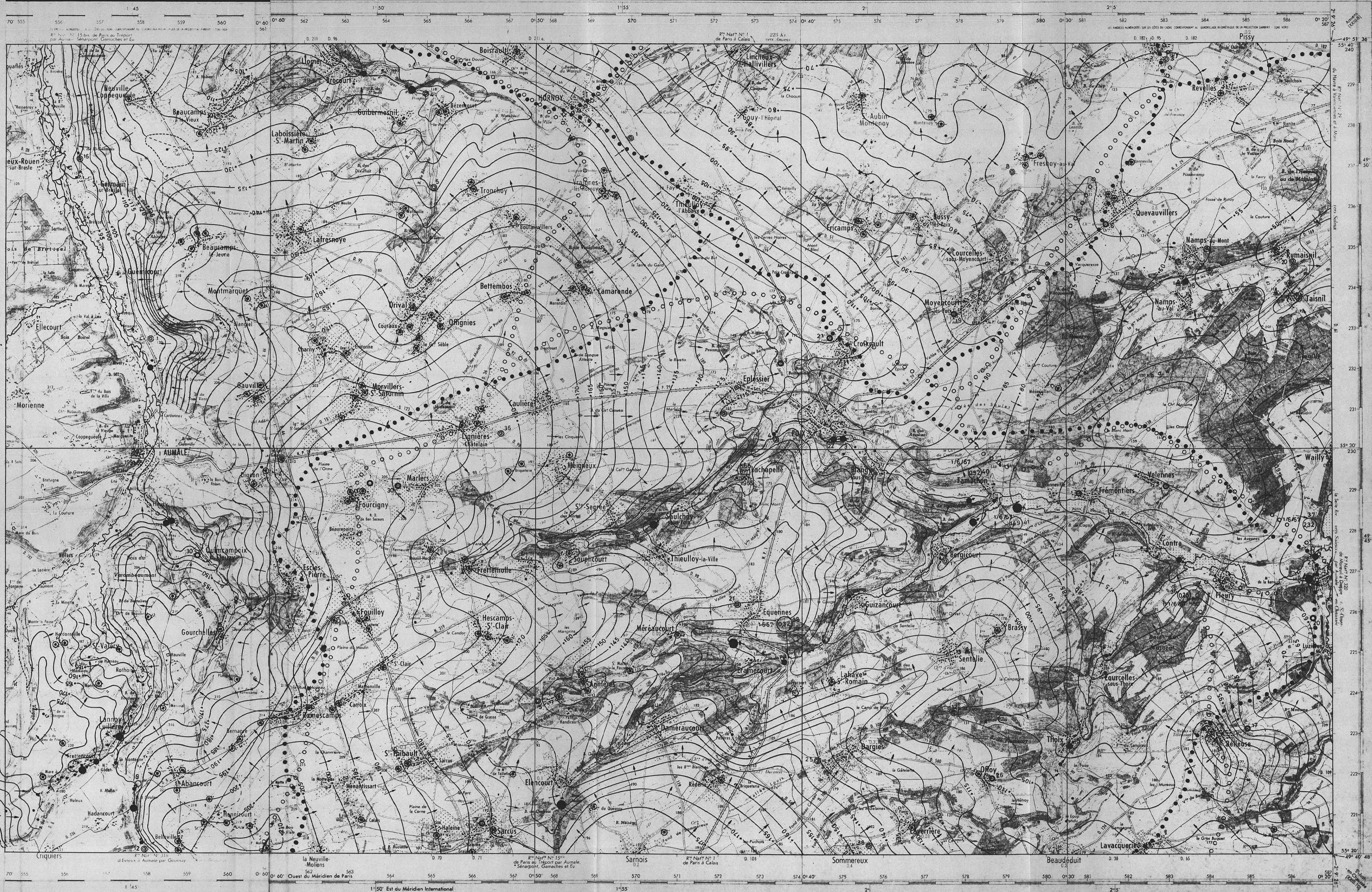
La déclinaison magnétique correspond au centre de la feuille et au 1<sup>er</sup> janvier 1959

N. G.

N. M. ... 0' 51"

7° 12'

La déclinaison magnétique diminue chaque année de 12" environ



LEGENDE

- Eaux Superficielles :**
- Cours d'eau pérenne ou portion de cours pérenne.
  - - - Cours d'eau temporaire ou portion de cours temporaire.
  - ↗ Principaux canaux et rigoles de drainage à écoulement permanent.
  - ▬ Rivière canalisée.
  - ▬ Canal de navigation, écluse, sens d'écoulement.
  - ▭ Etang ou marais permanent.
  - Ligne de partage des eaux superficielles.
  - 1/6/67 Point de jaugeage avec débit instantané en m<sup>3</sup>/s et indice B.R.G.M.
  - 740 Pluviomètre avec hauteur d'eau annuelle en mm et période d'observation 1951-65.

- Eaux Souterraines :**
- POINTS D'EAU
- Ouvrage de captage :
- |                    | Puits ou puits foré | Forage | Source |
|--------------------|---------------------|--------|--------|
| A.E.P. Communale   | ○                   | ⊗      | ⊠      |
| A.E.P. de Syndicat | ⊙                   | ⊗      | ⊠      |
| Industriel         | ●                   | ⊗      | ⊠      |
| Agricole           | ⊗                   | ⊗      | ⊠      |
| Particulier        | ○                   | ⊗      | ⊠      |
| Inutilisé          | •                   | ⊗      | ⊠      |
| Artésien           | •                   | ⊗      | ⊠      |

- ⊗ Indice de l'ouvrage dans le huitième.
  - ▲ Ouvrage ayant fourni une cote piézométrique antérieurement au relevé.
  - ⊙ Ouvrage pouvant servir ou servant de piézomètre.
- Débit des sources :**
- Débit inférieur à 10 l/s
  - Débit de 10 à 50 l/s
  - Débit de 50 à 100 l/s
  - Débit supérieur à 100 l/s
- COURBES HYDRO-ISOHYPES :**
- ○ ○ Ligne de partage des eaux souterraines
  - +70+ Courbe isopieze (ou hydro-isohypse) Altitude en m et sens d'écoulement de la nappe de la craie (équidistance 5 m)

Designé et publié par l'Institut Géographique National, d'après des levés topographiques aériens (restriction à l'appareil Photovisier), complétés sur le terrain en 1955. Reproduction interdite.

Rouen-Est (XX-11)

Echelle 1/50 000

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1:000 500 0

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL - 136<sup>bis</sup> Rue de Grenelle - Paris (VII<sup>e</sup>)

<p><b>Routes nationales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de très bonne viabilité</li> <li>de bonne viabilité</li> <li>de viabilité moyenne</li> <li>de bonne viabilité</li> <li>de viabilité moyenne</li> <li>de viabilité médiocre</li> </ul> <p><b>Chemins départementaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de viabilité moyenne</li> <li>de viabilité médiocre</li> </ul> <p><b>Autres Chemins empierrés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>régulièrement entretenu</li> <li>irrégulièrement entretenu</li> </ul> <p>Ch<sup>e</sup> d'exploit., Lav<sup>e</sup> P<sup>e</sup>, Sentier mul<sup>e</sup>, Sentier, Layon</p>	<p><b>Chemins de fer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>à 4 voies</li> <li>à 2 voies</li> <li>à 1 voie</li> <li>à voie étroite</li> <li>Tunnels</li> <li>Voies de service</li> <li>Viaduc</li> <li>en déblai et en remblai</li> <li>déposés</li> </ul>	<p><b>Câbles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de force électrique</li> <li>d'exploitation</li> </ul> <p><b>Haies ou clôtures végétales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Murs</li> <li>Murs en ruine</li> </ul> <p><b>Aérodrome</b></p>	<p><b>Lac ou Étang permanent</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Étang périodique</li> <li>Marais</li> </ul> <p><b>Source</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Puits ou Citerne</li> <li>Ch<sup>e</sup> d'eau</li> <li>Ruisseau</li> <li>Port, Gare, Écluse</li> <li>C<sup>e</sup> non navigable</li> <li>C<sup>e</sup> d'irrigation ou Fosse</li> <li>Aqueduc</li> <li>Aqueduc sur le sol souterrain</li> <li>Aqueduc sur vadouze</li> </ul> <p><b>Église, Chapelle, Calvaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Moulin à eau</li> <li>Moulin à vent</li> <li>Eolienne</li> <li>Carrières</li> <li>Cimetière</li> </ul>	<p><b>d'Etat avec bornes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de Département</li> <li>d'Arrondissement</li> <li>de Canton</li> <li>de Commune</li> <li>de Camp</li> </ul> <p><b>Arbres isolés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>bois</li> <li>laurier</li> <li>palme</li> </ul> <p><b>Population</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>en milliers d'habitants</li> <li>Points Géodésiques</li> <li>Point cote</li> <li>Courbes intercalaires</li> <li>de cote</li> </ul>
--	--	--	---	---